

CHIÈVRES

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL RAPPORT ANNUEL 2021

Calendrier 2022

Portraits agricoles sur Chièvres



Chièvres-CLDR

1. Bienvenue 2. Présentation de la méthode 3. Travail en sous-groupes 4. Conclusions 5. Divers

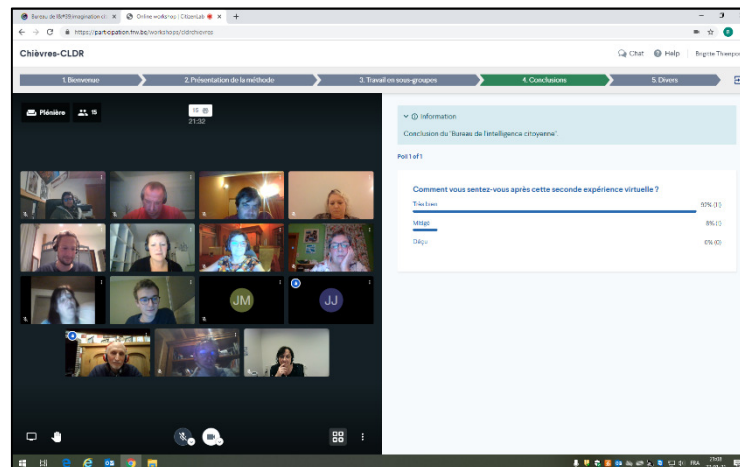
Information

Conclusion du 'Bureau de l'intelligence citoyenne'

Post 1 of 1

Comment vous sentez-vous après cette seconde expérience virtuelle ?

Option	Percentage
Tout bien	52%
Moyen	48%
Déçu	0%



ANNEXE 1 : SITUATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

1. Tableau des projets réalisés (1^{er} PCDR)

Priorité du PCDR 1 – 2 - 3	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	14	Création d'un jardin didactique de plantes médiévales et renaissances	1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} parties réalisées 1250€ + 1000€ + 900€	RW – espaces verts Semaine de l'arbre
1	28	Mise en place d'un service de transport à la demande « Le Proxibus »	21.100€ pour le salaire des chauffeurs et le carburant	RW – TEC
1	32	Développement de l'association des commerçants	Sans objet	Sans objet
1	34	Déploiement de l'Office du Tourisme et du Folklore	Non communiqué	Subside de 20.000€ de la commune
1	35	Développement de circuits de promenades	3.000€	Intercommunale Ideta Maison du Tourisme
2	46	Réitération des Médiannoche	15.000€/activité	FWB + Commune
2	48	Consolidation des partenariats avec la maison culturelle d'Ath	Sans objet	Sans objet
3	83	Développement d'un cyberspace communal	50.000€	RW - FWB+ Commune
1	12	Création d'un répertoire communal	2750€	Sponsors
2	43	Valorisation du Crossage	Non communiqué	La commune
1	7	Pérennisation du marché de Chièvres	Non communiqué	La commune
1	26	Aménagement des abords d'écoles	Non communiqué	RW – Plan triennal – plan Escargot

2	55	Amélioration des échanges avec le milieu agricole	4000€ (charte) 1000€ (chroniques)	La commune
1	20	Liaison Ath-Beloel	aménagement rue de la Corne + nouveau carrefour du Vert Buisson 95.000€ (carrefour)	SPW - DGO1
1	5	Pérennisation du Musée de la Vie Rurale	Non communiqué	CGT - Commune
1	8	Soutien et développement de marchés artisanaux	Aide logistique pour le maintien des 5 marchés locaux	La commune
2	42	Création et appropriation d'un produit de bouche chiévrais	Création de la bière et du pain du « 7 ^{ème} Wing » + la tarte de la ducasse du Pèlerin	Initiatives privées
2	63	Amélioration et développement des réseaux doux	Non communiqué	Intercommunale Ideta pour les SD de la randonnée et du vélo
1	18	Réalisation d'une étude sur le réseau hydrologique	Etude réalisée par ARCEA	
1	1	La maison de village de Chièvres et ses abords	953.000€	SPW-DR - Commune
2	49	La Maison du Domissart à Grosage	Travaux peinture 1.400€	Commune
2	50	Le centre culturel de Ladeuze	Travaux d'isolation 2.680€	Commune
2	52	Les équipements sportifs de plein air	Agora sport 100.000€	RW – Infrasport
2	51	Le hall polyvalent de Vaudignies	170.000€ pour la phase d'isolation	Commune
2	72	Création d'un atelier rural	485.512€	PWDR 2010
1	31	Valorisation du commerce local	Non budgétisé	Commune et commerçants
1-2-3	17	Actions incitatives de comportements durables	Non communiqué	RW – DGRNE
1	19	Création d'un poste de Conseiller en Mobilité	Formation gratuite d'un agent communal	RW – SPW DGO2

3	93	Création d'une zone d'activité économique	En lien avec le projet n°72	RW – DR – Europe
2	57	Formation des ouvriers communaux aux pratiques respectueuses de l'environnement	gratuit	ASBL Pôle de gestion différenciée
1	36	Implantation de panneaux d'information touristique (informatisé)	Environ 20.000€/panneau	Commune
1	6	Valorisation des artisans-producteurs locaux	GAS (non budgétisé)	Commune – particuliers
1	15	Sensibilisation à une agriculture raisonnée	Conférences	Conseil agriculture – PCDN
2	65	Aménagement des cœurs de village : Grosage	Non budgétisé	Commune
3	94	Pérennisation des étangs de Hoves	Non budgétisé	Comité de gestion
1	10	Aménagement d'infrastructures sportives de quartier	Agora : 84.387, 80 euros Fitness : 19.887,56 euros	RW - Infrasport
1	3	Réaffectation de l'ancienne école communale de Huissignies en maison de village	999.120€	RW-DR
1	9	Mobilisation des jeunes dans les mouvements associatifs	Non budgétisé	Maison culturelle d'Ath – FRW – AMO Commune
3	84	Réintroduction de la pomme « Belle de Huissignies »	Non budgétisé	privés
3	78	Mise en place d'un partenariat avec une cité médiévale	Non budgétisé	Commune
3	86	Sécurité routière – points sensibles	Non budgétisé	RW – DGO1 – Commune
84	3	Acquisition et aménagement de l'ancienne bouteille	Acquisition par le Home	RW – DR – SAER
67	2	Aménagement des cœurs de village Vaudignies	Non budgétisé	Plan triennal - commune

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR 1 – 2 - 3	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	4	Sauvegarde du petit patrimoine	Sans objet	Sans objet	Inventaires terminés Actions à mettre en place
1	25	Aménagement des cœurs de village – Place de Huissignies et abords	638.000€	RW - DR	Essais de sol terminés. En attente du projet définitif
1	2	La Maison de village de Tongre- Notre-Dame et ses abords	911.000€	RW - DR	Dossier projet définitif approuvé par le Collège communal
1	13	Mise en œuvre d'un programme de restauration du réseau écologique	Non budgétisé	RW – La commune	Pris en charge par le PCDN et BiodiverCité
2	39	Création de vitrines de la mémoire dans les espaces collectifs	Non budgétisé	Commune Sociétés locales	Lieux identifiés par la CLDR Thème du Crossage pour la Maison de la Cité et de la Musique pour la MDV de Huissignies
2-3	59	Mise en œuvre de mesures environnementales exemplatives	Non budgétisé	RW – DGRNE	Actions communales diverses + PCDN + biodiverCité
3	82	Création de logements intergénérationnels	300.000€	SPW - DR	Permis octroyé Dossier projet approuvé par le Collège communal
2	69	Création de logements locatifs et acquisitifs	fiche en lien avec la fiche 82	SPW - DR	
3	88	Aménagement des cœurs de village : Place de l'Église de Ladeuze	358.341€	RW - DR	Avant-projet validé par la CLDR et le Collège communal

3. Tableau des projets en attente

Numéro du projet	Priorité du PCDR 1 – 2 - 3	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
37	2	Restauration et mise en valeur de la Tour de Gavre et de ses remparts	Non budgétisé	RW - DGATLP	
77	3	Réaffectation de l'église de Tongre-St-Martin	544.580€	PWDR 2016	Dossier PWDR non retenu
76	3	Mise en œuvre d'une procédure de préservation du hameau de la Biderie	Non budgétisé	Non identifié	
38	2	Sensibilisation au patrimoine bâti	Non budgétisé	RW – DGO4	
40	2	Soutien du Petit Musée du Pain	Non budgétisé	RW – CGT	Collections reprises en partie par le musée de la Vie rurale
44	2	Valorisation du patrimoine cultuel de la Basilique de Tongre-Notre-Dame	Non budgétisé	Non identifié	
45	2	Revitalisation du patrimoine culturel	Non budgétisé	Non identifié	
47	2	Création de la Commission "Milieu associatif"	Non budgétisé	Non identifié	
79	3	Les abords de "La Marcotte" à Huissignies	Non budgétisé	Non identifié	
53	2	Création de petits équipements de plein air	Non budgétisé	RW - Infrasport	
11	1	Création d'une cellule d'encadrement de la jeunesse	Non budgétisé	Non identifié	
54	2	Développement de l'accueil de la petite enfance	Non budgétisé	RW – DR - FWB	
58	2	Sensibilisation à l'intégration paysagère du bâti agricole	Non budgétisé	RW – DGO3	

85	3	Implantation d'éoliennes	Non budgétisé	RW	
60	2	Intégration du TGV	Non budgétisé	Non identifié	
61	2	Traversée de Vaudignies	Non budgétisé	RW – DGO1	
62	2	Centre de Chièvres	Non budgétisé	RW – DGO1	
64	2	Création d'une Centrale de Mobilité	Non budgétisé	RW – DGO1	
22	1	Mise en place d'outils d'aide à la gestion du territoire	Non budgétisé	RW – DGO4	
87	3	Création d'une commission "Reconversion de la base aérienne"	Non budgétisé	Non identifié	
23	1	Adoption d'une Charte d'aménagement des espaces publics	Non budgétisé	Non identifié	
24	1	Aménagement des cœurs de village Chièvres	Non budgétisé	RW - DR	
66	2	Aménagement des cœurs de village Tongres-Saint-Martin	Non budgétisé	RW - DR	
89	3	Aménagement des cœurs de village Tongre-Notre-Dame	Non budgétisé	RW - DR	
90	3	Aménagement des abords de l'école d'enseignement spécialisé "Le trèfle"	Non budgétisé	Non identifié	
27	1	Embellissements des espaces publics	Non budgétisé	RW - DR	
68	2	Réhabilitation de sites et bâtiments désaffectés	Non budgétisé	RW – DGO4 - DR	
91	3	Elaboration d'un PCA visant la mise en œuvre du Quartier "Bel-Ange"	Non budgétisé	RW – DGO4	
92	3	Mise en œuvre des zones d'aménagement communal concerté	Non budgétisé	RW – DGO4	

29	1	Mise en place d'agents de prévention et de sécurité	Non budgétisé	Non identifié	
30	1	Soutien du conseil consultatif "Economie, PME	Non budgétisé	Non identifié	
33	1-2-3	Consolidation des partenariats avec la Maison de l'Emploi	Non budgétisé	Non identifié	
71	2	Implantation d'une signalisation des PME	Non budgétisé	Non identifié	
73	2	Diversification des modes d'hébergement touristique	Non budgétisé	Non identifié	
74	2	Développement du canal Ath-Blaton	Non budgétisé	RW – DGO2 - DGRNE	
75	2	Création d'un étang à Tongre-Notre-Dame	Non budgétisé	Non identifié	

Tous les projets en attente seront étudiés et évalués par la CLDR dans le cadre de l'élaboration du second PCDR.

4. Tableau des projets abandonnés

1-2	16	Développement des énergies vertes	100.000€	Province	Projet hydroélectrique au Moulin de la Hunelle .
80	3	Acquisition et aménagement de la salle «Le Cercle »	Non budgétisé	RW – DR - SAER	Achat par une ASBL

5. Initiatives nouvelles – dynamique communale - Actions menées durant l'année 2021 :

Tourisme: activités de l'Office du Tourisme.

- **Exposition : « les métiers de l'archéologie »**

Du 7 mai au 14 juin, exposition photos « les métiers de l'archéologie » de l'Agence Wallonne du Patrimoine dans le parc communal de Chièvres. Des visites guidées ont été prévues pendant la durée de l'exposition. L'exposition en plein air a proposé une sélection de 120 photos du photographe Guy Focant (SPW) illustrant les métiers de l'archéologie.

- **Balade vélo « À vélo, entre terre & eau »**

À l'occasion du lancement du topoguide de la Vallée de la Dendre, les offices du tourisme de Beloeil, Bernissart et Chièvres se sont associés afin de proposer une grande balade vélo. Le dimanche 30 mai, les organisateurs ont invité les cyclotouristes à enfourcher leur bicyclette et à partir à la découverte de ses paysages façonnés par l'homme où la nature a repris ses droits. Au programme, un circuit de 37 km le long du canal Ath-Blaton avec des haltes possibles au musée de la Vie rurale de Huissignies, au parc du château de Beloeil et au Musée de l'iguanodon de Bernissart.

Cette activité s'inscrit dans cadre du projet de développement touristique de la Vallée de la Dendre.

- **« Cuistax Tour »**

Les 26 & 27 juin ont été organisées, pour la première fois, des balades en cuistax au départ du centre culturel de Ladeuze. Les participants ont pu partir à la découverte des villages de Ladeuze et de Tongre-Notre-Dame tout en flânant à travers les chemins de campagne le long d'un parcours fléché de 6km.

- **Balade nature**

8 & 9 mai : Balade découvertes des chants d'oiseaux et des fleurs sauvages. L'Office du Tourisme de la Ville de Chièvres a proposé une balade dans le centre de Chièvres, avec un guide passionné. Yvon-Marie a accompagné différents groupes à travers les chemins de campagne pour une initiation aux chants d'oiseaux et aux fleurs de nos régions. Ces balades ont été organisées en petit comité avec un maximum de 4 personnes par balade.

10 & 11 juillet : Balade découverte des fleurs sauvages & initiation aux papillons.

- **2e édition du « Stay in Chièvres »**

Comme lors de l'été 2020, une multitude d'activités variées et pour tous les âges ont été proposées cet été aux Chiévrais de juillet à septembre : Chasse aux cholettes ; Balade contée ; Initiation pêche ; Balade patoisante ; Balade théâtrale

- **Circuit des châteaux**

Les amateurs du deux roues ont pu partir sur les traces des châteaux de l'entité chiévraise et de la région. Le long de nos chemins de campagne, les cyclistes ont eu la possibilité de découvrir les vestiges et emplacements des anciens châteaux qui ont marqué notre histoire locale.

- **Chièvres en hiver**

Les 27 & 28 novembre, « Chièvres en Hiver » était de retour pour une deuxième édition ! Une trentaine de chalets et d'exposants ont pris leur quartier sur le site de la Chapelle St Jean et de la Maison de Cité.

Environnement - BiodiverCité

- Organisation d'une session hivernale de « je cours pour ma forme » et une session d'initiation de "marche nordique" à destination des citoyens.
- Finalisation et inauguration du verdissement de la Place de Ladeuze
- Organisation de « Chièvres en fleurs » visant à inciter les citoyens à fleurir leur façade
- Organisation de réunions citoyennes dans le cadre d'un projet d'aménagement de voirie à la rue Bailly Dupont à Ladeuze et à la rue Tour de la vierge à TND
- Première participation de la Ville (Service Espaces Verts) au concours "Wallonie en fleurs" et l'obtention d'une première fleur récompensant la Ville pour sa gestion différenciée de son environnement
- Aboutissement du projet participatif de verdissement de la Cité Sablière en collaboration avec le projet "Un arbre pour la Wapi"

Jeunesse

Conseillers juniors

- Mise en place du nouveau Conseil communal des juniors.
- 1^{er} Conseil de la nouvelle mandature.

Espace Jeunesse à Huissignies (maison de village)

- Activités tous les mercredis de 14h30 à 16h30 et un dimanche matin sur 2 de 10h à 12h pour les jeunes à partir de 10 ans. Le thème des activités varie chaque semaine et est proposé par le responsable du service jeunesse. L'animation est également proposée par le responsable du service jeunesse sauf lors de collaborations avec des acteurs extérieurs (arpège, infor-jeunes...).
- Du 23 au 27/08/21 organisation de la semaine « plaisir d'apprendre ». Suite à une proposition de la FWB de subsidier une semaine pour aider les jeunes en décrochage scolaire et suite à l'accord de la Ville d'y participer, le service jeunesse a mis en place cet évènement : engagement d'étudiants de la HEH futurs professeurs de mathématiques, français, sciences et langues modernes, communication, gestion des inscriptions, rapport à renvoyer auprès du correspondant FWB...
- 18/09/21 ouverture du Patro des Crocheux à l'espace jeunesse. Après une bonne année de mise en place, les différents animateurs ont pu ouvrir ce mouvement de jeunesse à 3 sections : les benjamins/benjamines (6-9 ans), les chevaliers/étincelles (9-12 ans) et les conquérants/alpines (12-14 ans). Une dizaine de jeunes animent une petite quarantaine d'enfants inscrits.

Journée place aux enfants 2021

Mise en place et organisation de la journée place aux enfants du 16 octobre 2021 :

- Prise de contact avec les différents hôtes (la base américaine de Chièvres, le bureau de police local, l'office du tourisme, l'administration communale, l'épicerie sociale du CPAS, le Patro et le taekwondo Imjin).
- Communication auprès des enfants de la 3^e à la 6^e primaire (162 inscrits).

Stage Hainaut sports

Mise en place de 2 stages pour les 6-12 ans en partenariat avec Hainaut Sports du 23/08 au 27/08 et du 02/11 au 05/11 :

- Organisation du stage et animation par des moniteurs brevetés d'Hainaut sports.
- Relai communication et publicité via le service jeunesse dans les écoles primaires.
- Relai communication entre la Marcotte et Hainaut sports pour les disponibilités de salles via le service jeunesse.

Centre sportif local intégré la Marcotte

Clôture du dossier administratif à rentrer auprès de la FWB en collaboration avec les acteurs impliqués dans ce dossier (les membres de l'ASBL la Marcotte, le Collège communal, Monsieur Bonnier de l'Adeps, Ethias assurances, ...). Un gros dossier qui a pris plusieurs mois à être constitué et qui a été envoyé le 1^{er} juin. Quelques modifications ont dû être apportées par la suite afin que le dossier soit en ordre.

Seniors – cohésion sociale

Les activités du conseil des aînés n'ont pas eu lieu ; seuls 4 rendez-vous pour les repas du cœur ont permis de distribuer 105 repas pour la somme de 2€ aux personnes précarisées et/ou isolées.

Ces projets font partie d'une réflexion globale en lien avec les objectifs et les projets du PCDR. Les citoyens chiévrais ont toujours été informés via le bulletin communal, la commission agriculture, la CLDR, le PCDN, le conseil des enfants... et certains d'entre eux ont même pris part aux réalisations.

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2008 Visa : 08/42838	PCDR classique	la Maison de Cité de Chièvres et ses abords	Requalifier le réseau des équipements collectifs Amélioration des infrastructures existantes	762.400€

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2010 Visa : 10/33903	PWDR	Construction d'un atelier rural	Soutenir la dynamique locale Assurer l'accueil des entrepreneurs	Montant plafonné à 321.000€

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2009 Visa : 09/36638 Avenant : 16/13343	PCDR classique	Aménagement de l'ancienne école communale de Huissignies en Maison de village	Requalifier le réseau des équipements collectifs Amélioration des infrastructures existantes	684.800€ 71.560,11€ (avenant)
		Etats d'avancement physique du projet		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		12.06.10
		Approbation de l'avant-projet par le CC		12.10.11
		Approbation de l'avant-projet par la RW		11.06.12
		Approbation du projet par le CC (cahier des charges à modifier)		22.08.14
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		21.11.15
		Promesse ferme du Ministre		12.04.16
		Début des travaux		05.09.16
		Réception provisoire		19.06.18
		Décompte final		18.12.20
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet		Montant :
		Montant conventionné à 100%		1.109.084,40€
		Montant du subside DR		811.342,20€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		1.017.975,59€
		Nombre de jours prestés		255

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2012A Visa : 12/50953	PCDR classique	Création d'une Maison de village à Tongre-Notre-Dame et aménagement des abords	Requalifier le réseau des équipements collectifs Amélioration des infrastructures existantes	606.000€
		Etats d'avancement physique du projet		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		24.05.2017
		Approbation de l'avant-projet par le CC		13.11.2017
		Approbation de l'avant-projet par la RW		26.01.2018
		Approbation du projet par le CC		27.12.2021
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		
		Promesse ferme du Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet		Montant :
		Montant conventionné à 100%		912.000€
		Montant du subside DR		606.000€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		
		Nombre de jours prestés		

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2014A Visa : 14/21861	PCDR classique	Aménagement de la Place de Huissignies.	Améliorer le réseau des espaces publics	369.000€
		Etats d'avancement physique du projet		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		06.06.2015
		Approbation de l'avant-projet par le Collège		22.10.2016
		Approbation de l'avant-projet par le CC		11.04.2017
		Approbation de l'avant-projet par la RW		16.06.2017
		Approbation du projet par le CC		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		
		Promesse ferme du Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet		Montant :
		Montant conventionné à 100%		638.000€
		Montant du subside DR		369.000€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		
		Nombre de jours prestés		

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2015 Visa : 15/22015	PCDR classique	Création de logements intergénérationnels	Soutenir l'offre de services aux personnes	240.000€
		Etats d'avancement physique du projet		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		14.05.2017
		Approbation de l'avant-projet par le collège		22.10.2017
		Approbation de l'avant-projet par la RW		26.01.2018
		Approbation du projet par le CC		27.12.2021
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		
		Promesse ferme du Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet		Montant :
		Montant conventionné à 100%		300.000€
		Montant du subside DR		240.000€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		
		Nombre de jours prestés		

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside inscrit dans la convention
2017-A Visa : 17/13936	PCDR classique	Aménagement de la Place de Ladeuze	Améliorer le réseau des espaces publics	215.004,90€
		Etats d'avancement physique du projet		Date :
		Désignation de l'auteur de projet		28.08.2018
		Approbation de l'avant-projet par le collège		27.12.2021
		Approbation de l'avant-projet par la RW		
		Approbation du projet par le CC		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication		
		Promesse ferme du Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet		Montant :
		Montant conventionné à 100%		358.341,50€
		Montant du subside DR		215.004,90€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		
		Nombre de jours prestés		

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final
				Montant et date d'approbation
2008	PCDR classique	La Maison de Cité de Chièvres et ses abords	Requalifier le réseau des équipements collectifs Amélioration des infrastructures existantes	1.213.291,16€ 04-01-2018
Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ? *			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?		Oui	Non	
Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le CC				
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (détail en annexe)	Type : locations		Montant annuel	2.200€
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (détail en annexe)	Type : eau, électricité, maintenance, assurances...		Montant annuel	-7.831€
Perte			Montant annuel	-5.631€

* Le 16 mars 2021, la Ministre Céline Tellier a marqué son accord pour la transformation de la Maison de village de Chièvres en Maison rurale, ceci afin de permettre au Centre culturel l'Envol d'y installer son siège et d'y déployer une partie de ses activités.

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant et date d'approbation	
2010	PWDR	Construction d'un atelier rural	Soutenir la dynamique locale Assurer l'accueil des entrepreneurs	561.348,05€	20-02-2016
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?		Oui	Non		
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le CC					
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (détail en annexe)	Type : locations non perçues 12x865€		Montant	-10.380 €	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (détail en annexe)	Type : entretien, assurances		Montant	-158.76€	
Perte			Montant	-10.538,76€	

★ La commune est en litige avec le locataire. Ce dernier ne paie pas les loyers. Le dossier est en justice.

Année de convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant et date d'approbation	
2009	PCDR classique	Aménagement de l'ancienne école communale de Huissignies en Maison de village	Requalifier le réseau des équipements collectifs Amélioration des infrastructures existantes	163.284,57€ 27/11/2020 - n°20/18912	
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?		Oui	Non *		
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le CC					
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (détail en annexe)	Type : locations		Montant annuel	Sans objet	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (détail en annexe)	Type : eau, électricité, maintenance, assurances...		Montant annuel	Sans objet	
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel	Sans objet	

- Les locations débuteront en avril 2022

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

La CLDR s'est réunie 4 fois notamment pour le rapport annuel et le suivi des conventions avec l'ancienne CLDR mais aussi pour élaborer le second PCDR.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du R.O.I.	Dernière date de la modification de la composition de la CLDR	Dernière date de modification du R.O.I
2020	2020	2 juillet 2020	23 mars 2021
Dates des réunions durant l'année écoulée	Ordre du jour	Nombre de présents	
27 janvier 2021 (visioconférence)	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du compte-rendu du 15 décembre 2020 - « Bureau de l'imagination citoyenne » - Travail sur le diagnostic partagé - Divers 	12 membres présents 10 membres excusés	
23 mars 2021 (visioconférence)	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du compte-rendu du 27 janvier 2021 - Présentation de l'avant-projet de la Place de l'Église de Ladeuze - Rapport annuel 2020 de la CLDR – Présentation et approbation - Approbation de la version adaptée du règlement d'ordre intérieur suite à la Circulaire 2020/01 relative aux PCDR - Divers 	14 membres présents 7 membres excusés	
27 avril 2021 (visioconférence)	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du compte-rendu du 23 mars 2023 	14 membres présents 6 membres excusés	

	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des nouveautés suite à la Circulaire 2020/01 relative aux PCDR - Travail sur la stratégie du PCDR – Première réunion - Divers 		
06 mai 2021 (visioconférence)	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la stratégie du PCDR – Deuxième réunion - Divers 	10 membres présents 8 membres excusés	
16 juin 2021 (présentiel)	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation des comptes-rendus du 27 avril et du 06 mai 2021 - Débriefing des réunions virtuelles - Travail sur les enjeux, objectifs et projets du PCDR – Première partie - Divers 	9 membres présents 11 membres présents	
29 juin 2021 (présentiel)	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du compte-rendu du 16 juin 2021 (reportée) - Travail sur les enjeux, objectifs et projets du PCDR – Deuxième partie - Divers 	7 membres présents 13 membres excusés	
19 octobre 2021 (présentiel)	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation des comptes-rendus des réunions du 16 et du 29 juin 2021 - Présentation des objectifs et pistes de projets du PCDR - BiodiverCité : informations - Divers 	12 membres présents 8 membres excusés	

Réflexion sur l'Opération de développement rural – 1^{er} et second PCDR

Le travail de la CLDR sur le diagnostic partagé, la stratégie et les enjeux et objectifs du deuxième PCDR s'est poursuivi au cours de l'année 2021, principalement par le recours à la visioconférence. Certaines réunions ont néanmoins pu s'organiser en présentiel lorsque la situation sanitaire l'a permis. Les membres de la Commission ont également pu suivre les avancées des projets issus du premier PCDR, notamment celui de l'aménagement de la Place de l'Église de Ladeuze, pour lequel l'avant-projet a été approuvé le 23 mars 2021.

État d'avancement des projets en conventions DR (situation au 31/12/2021)

- **Convention 2009** : les travaux de la **Maison de village de Huissignies** - Projet terminé
- **Convention 2012 - Maison de village de Tongre-Notre-Dame** – Dossier projet approuvé par le Collège communal le 27 /12/2021
- **Convention 2014 - Aménagement de la Place de Huissignies et ses abords** – Stade projet (marché de services pour les essais de sol)
- **Convention 2015 – Création de logements intergénérationnels** – Octroi du permis d'urbanisme et approbation du dossier projet par le Collège communal le 27 /12/2021
- **Convention 2017 – Aménagement de la Place de Ladeuze** – Avant-projet approuvé en CLDR le 23/03/2021 et par le Collège communal le 27/12/2021

Le point sur les groupes de travail

- **Groupe PCDN - BiodiverCité**

La réalisation de projets issus du PCDN s'est poursuivie et est toujours en cours : la vulgarisation de l'étude du réseau écologique de Chièvres, l'édition d'une nouvelle édition du bulletin « Nature à Chièvres » et l'installation de nichoirs à chouette chevêche et à chauve-souris dans le clocher de l'église de Grosage.

Entre-temps, la commune a emboîté le pas du nouvel appel à projets BiodiverCité. Une réunion entre les membres du groupement PCDN, élargie aux membres de la CLDR, s'est tenue le 11 juin 2021. Celle-ci a permis de rédiger les fiches-projets soumises dans le cadre de l'appel et qui ont toutes été retenues. La concrétisation de ces projets se déroulera au cours de l'année 2022.

- **Les lots 0**

Au cours des réunions citoyennes, plusieurs projets avaient été évoqués et certains d'entre-deux ont été poursuivis au cours de l'année 2021.

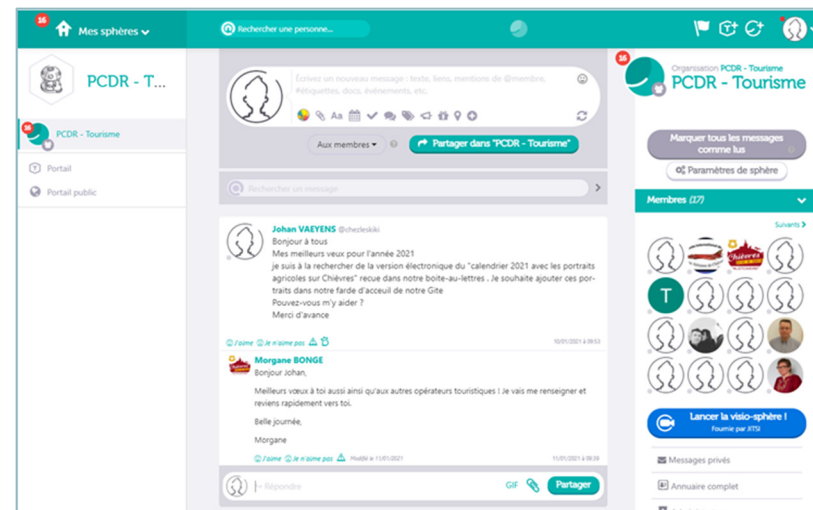
- **Agriculture** : L'édition 2021 du calendrier agricole avait été un succès et les éléments étaient réunis pour initier une seconde édition avec un calendrier 2022. Celui-ci a pour vocation d'améliorer l'entente entre riverains et agriculteurs de l'entité, en présentant les différentes facettes du métier de ces derniers. 12 nouveaux agriculteurs ont été rencontrés durant l'été 2021 afin de réaliser leur portrait et de procéder à la mise en page de l'édition 2022 du calendrier. Celui-ci a ensuite été distribué auprès de chaque ménage chiévrais au moment des fêtes de fin d'année en décembre 2021. L'ensemble des agriculteurs intéressés ayant pris part au projet, il ne devrait pas y avoir de troisième édition. La commission agricole sera rencontrée en 2022 pour faire le bilan de l'opération et envisager d'autres pistes d'actions.

Calendrier 2022

Portraits agricoles sur Chièvres



- **Cantine durable** : Suite à la réflexion menée depuis 2020 sur le développement d'une cantine durable commune aux institutions scolaires de l'entité, la centrale d'achats Best Deals a réalisé une étude de faisabilité présentée en juin 2021 à la commune. Ce document servira de base réflexion au collège communal. Une fiche-projet relative à la création d'un espace de transformation de produits frais tel une cuisine de collectivité sera intégrée au deuxième PCDR de l'entité.
- **Tourisme** : L'Office de tourisme de Chièvres maintient ses relations avec les acteurs touristiques et d'hébergement de l'entité, notamment au travers de la plateforme Whaller.



ANNEXE 5 PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DE MOYENS FINANCIERS

Fin de validité du PCDR en mai 2017. Nouveau PCDR en élaboration.

CHIÈVRES - Opération de Développement rural
Compte rendu de la réunion de CLDR du 27 janvier 2021
Réunion virtuelle via la plateforme en ligne de la FRW

Présent(e)s :

Mmes Julie-May BRICMONT, Lucette DENEYER, Sophie DESSOIGNIES, Emilie LETEUL, Anabelle MAHIEU et Brigitte PLUMES.

Ms Kévin BLONTROCK, Didier CARELS, Michel DEMAREZ, André DESCORNET, Mathieu FLAMME, Jean-Jacques LACH et Didier LEBAILLY.

Invité(e)s :

Mme Camille MESTDAG – Auteur de programme – IDETA

Mme Brigitte THIENPONT – Agent de développement – FRW

M. Florentin VINCKE - Agent de développement – FRW

Excusé(e)s :

Mmes Martine BASTIEN, Sylvie DELAUNOIT, Zoé DELHAYE, Laurence FERON et Inge PAELINCK.

Ms Fabien DE RO, Frédéric DE WEIRELD Romain DUQUESNE, Yves MEURISSE et Yves MERTENS.

1. ORDRE DU JOUR DE LA CLDR

- Approbation du compte rendu du 15 décembre 2020 ;
- « Bureau de l'imagination citoyenne » - Travail sur le diagnostic partagé ;
- Divers.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 DÉCEMBRE 2020

Le mail d'invitation ne mentionnant pas la présence du compte rendu du 15 décembre en pièce jointe de celui-ci, les membres présents n'ont pas pu prendre connaissance du document. Il est proposé de reporter ce point à la prochaine réunion de CLDR, durant laquelle les comptes rendus des 15 décembre 2020 et 27 janvier 2021 seront soumis à l'approbation des membres.

3. « BUREAU DE L'IMAGINATION CITOYENNE » - TRAVAIL SUR LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le travail sur le diagnostic partagé a été réalisé au cours de deux réunions de la CLDR, celle-ci étant la seconde. Les membres ont reçu, en amont de la réunion, six grilles thématiques reprenant une série d'éléments caractéristiques de la commune de Chièvres. La réunion de ce 27 janvier portait sur les trois thèmes n'ayant pas été abordés au cours de la première réunion, à savoir : « Économie », « Environnement » et « Transition ».

Les membres sont répartis en trois sous-groupes, chacun étant lié à l'une des trois thématiques

traitées. Trois tours de discussions sont organisés, au cours desquels les membres changent de sous-groupe : un premier d'une durée de 20 minutes et deux d'une durée de 15 minutes.




Dans chaque sous-groupe, les membres de la CLDR ont pu imaginer ce à quoi Chièvres ressemblera dans 10 ans, en répondant à trois questions pour chaque thématique. Leurs propositions étaient encodées sur des vignettes qui apparaissaient sur l'écran. Pour chacun des trois tours de discussion, les membres pouvaient prendre connaissance des propositions énoncées précédemment, les compléter, les soutenir, les discuter...

3.1. Économie

Les membres de la CLDR étaient invités à répondre à ces trois questions :

- Et si les commerces proposaient... ?
- Et si l'agriculture (s')engageait... ?
- Et si le tissu économique bénéficiait de... ?

Ils étaient évidemment invités à modifier les termes de la question, tout en conservant la tournure « et si... ? ». Toutes les propositions sont reprises ci-dessous même si elles n'ont été formulées qu'une seule fois. Les recouvrements seront faits par après.

Proposition		Proposition		Proposition	
Et si l'agriculture s'engageait à travailler sans pesticides ?	9	Et si les commerces proposaient des produits locaux ?	8	Et si les commerces ne proposaient que des produits locaux provenant des agriculteurs de la ville ?	1
Et si les commerces s'associaient aux actions de l'Office du Tourisme de Chièvres ?	3	Et si les commerçants systématisaient la redistribution de leurs invendus via un système organisé de redistribution (« To Good To Go », épicerie sociale...) ? (ex : voir Open Free Go)	7	Et si les commerçants arrêtaient de vendre des choses inutiles ? ;-)	2
Et si le tissu économique bénéficiait de l'annuaire communal ?	5	Et si les producteurs locaux se réunissaient en coopérative pour proposer en un lieu unique l'ensemble des produits essentiels ?	10	Et si le tissu économique bénéficiait du tourisme ?	2
Et si une association de commerçants, par ex., était remise sur pieds ?	5	Et si les commerces étaient davantage accessibles (si centralisés à Chièvres) ou "itinérants" en parcourant les villages de l'entité ?	3	Et si les commerces proposaient plus de produits locaux, voire même un commerçant itinérant afin de desservir tous les villages ?	2
Et si l'on organisait, une soirée par mois, un marché de producteurs ?	4	Et si les producteurs s'organisaient pour proposer un point de vente unique, avec une	0	Et si l'agriculture s'engageait à préserver l'environnement et les paysages ?	3

		aide citoyenne en complément ?			
Et si les conditions de production étaient davantage adaptées à la production locale, à petite échelle ?	1	Et si les producteurs s'impliquaient davantage pour la distribution de leur production dans un local commun ?	1	Et si l'agriculture s'engageait à réduire les traitements chimiques des sols et des céréales, et revenait à des exploitations plus petites ?	1
Et si le tissu économique bénéficiait de plus de moyens pour attirer les petites entreprises et donc fournir des emplois ?	0	Et si des collaborations entre des producteurs, fournisseurs, services, métiers voyaient le jour (échange de contacts) ?	0	Et si un label démarquait les producteurs/professionnels de différents secteurs de Chièvres et les mettait en avant ?	0
Et si l'on soutenait une économie circulaire pour les produits autres qu'alimentaires (revalorisation des produits, deuxième vie pour les objets...) ?	2	Et si les critères de productions au sens large (autre qu'alimentaires) étaient moins "lissés" et "aseptisés" afin viser la résilience ?	1		

Propositions obtenues via le questionnaire :

- Et si les commerces proposaient...
 - o ce que le consommateur ne trouve pas ?
 - o des produits locaux ?
 - o une livraison à domicile pour les personnes à mobilité réduite ?
- Et si l'agriculture (s)'engageait...
 - o à transformer localement ses produits ?
 - o à moins se tourner vers l'agro-alimentaire ?
 - o dans l'abolition des pesticides ?
- Et si le tissu économique bénéficiait de...
 - o consommateurs responsables ?
 - o d'une économie circulaire ?

3.2. Environnement

Les membres de la CLDR étaient invités à répondre à ces trois questions :

- Et si les milieux naturels devenaient... ?
- Et si les habitants contribuaient à... ?
- Et si l'aménagement du territoire permettait... ?

Ils étaient évidemment invités à modifier les termes de la question, tout en conservant la tournure « et si... ? ».

Proposition		Proposition		Proposition	
Et si l'aménagement du territoire permettait des "manifestations d'arbres" (un événement de plantation d'arbres) ?	2	Et si les milieux naturels devenaient des milieux mis en valeur et visibles ?	3	Et si les habitants contribuaient au nettoyage du territoire Chiévrais ?	6
Et si l'aménagement du territoire permettait de réhabiliter certains sentiers communaux ?	7	Et si les milieux naturels devenaient des cordons naturels, le long des rivières ?	5	Et si les habitants contribuaient à la verdurisation des espaces communaux ?	6
Et si les habitants contribuaient à l'inventaire des espèces naturelles dans leur jardin et les environs de leur maison, travail... ?	7	Et si l'aménagement du territoire utilisait les espaces verts pour augmenter les habitats naturels (hôtel à insectes, par ex.) de manière intelligente ?	7	Et si les milieux naturels devenaient des endroits de repos, de plénitude, de propreté... ?	6
Et si l'on avait des espaces comestibles communs à chaque coin de verdure disponible (cf. incroyables comestibles) ?	2	Et si l'aménagement du territoire permettait de verduriser l'espace public (place de Tongre-Saint-Martin, place de Chièvres...) ?	4	Et si les habitants contribuaient à maintenir les abords propres et végétalisés ?	2
Et si l'aménagement du territoire permettait de conserver les noyaux villageois ?	3	Et si l'aménagement du territoire empêchait la construction de ligne à THT ?	4	Et si l'aménagement du territoire permettrait l'installation de ruches, de la biodiversité... ?	1
Et si l'AT permettait de conserver notre environnement rural (contre l'urbanisation à l'excès) ?	1	Et si l'aménagement du territoire permettait de préserver le caractère rural convivial de nos villages ?	1	Et si les milieux naturels devenaient des espaces protégés ?	1
Et si l'on plantait quelques fruitiers dans le fond de l'espace libre au cimetière de Chièvres, et pourquoi pas dans chaque village de l'entité ?	1	Et si les habitants contribuaient à maintenir et protéger un environnement de qualité ?	0	Et si l'aménagement du territoire permettait de ralentir ou limiter la course au logement individuel ?	1
Et si l'on construisait des logements intergénérationnels ?	1	Et si l'on sensibilisait les enfants dans les écoles sur les conséquences du jet des déchets dans la nature ?	0	Et si l'aménagement du territoire permettait l'entretien des ruelles ?	0

Propositions obtenues via le questionnaire :

- Et si les milieux naturels devenaient...
 - o des paysages bucoliques ?
 - o "zone sans pylône THT" ?
 - o plus nombreux et mieux préservés ?
- Et si les habitants contribuaient à...
 - o entretenir la propreté de nos campagnes et de nos villages ?




- la baisse de consommation énergétique de tous ?
- l'amélioration du quotidien ?
- Et si l'aménagement du territoire permettait...
 - de devenir un paradis rural ?
 - de partager davantage de ressources ?
 - une zone ludique pour les enfants, tel qu'un grand lieu ouvert de rassemblement comme l'esplanade à Ath ?

3.3. Transition

Les membres de la CLDR étaient invités à répondre à ces trois questions :

- Et si les Chièvrois.es devenaient... ?
- Et si les personnes précarisées bénéficiaient de... ?
- Et si des outils / démarches amorçaient... ?

Ils étaient évidemment invités à modifier les termes de la question, tout en conservant la tournure « et si... ? ».

Proposition		Proposition		Proposition	
Et si les personnes précarisées bénéficiaient d'un logement décent et de nourriture en suffisance ?	7	Et si les personnes précarisées étaient intégrées à la société dans tous les domaines ?	2	Et si les transports en commun devenaient gratuits pour les personnes précarisées ?	7
Et si l'on se réinventait par la transition ?	3	Et si les Chièvrois devenaient exemplaires en matière d'écologie et de respect de l'environnement ?	6	Et si les chièvrois devenaient plus propres vis-à-vis de tous ces déchets que l'on retrouve le long des routes ?	5
Et si l'on recyclait et échangeait davantage ?	5	Et si l'on créait une Station Hydrogène à Huissignies (site du TGV élargi) ?	5	Et si les Chièvrois participaient davantage à la vie de la commune ?	6
Et si des outils amorçaient un vrai renouveau en matière économique, sociale, culturelle et environnementale ?	2	Et si les personnes précarisées bénéficiaient de davantage de solidarité pour aider les enfants après l'école ?	4	Et si l'on créait un repair café - une ressourcerie ?	8
Et si l'on créait des espaces verts publics avec des arbustes à fruits, légumes, etc. (cf "Demain" - Ecosse) ?	4	Impliquer les entreprises et les banques dans les projets citoyens et locaux	3	Et si les personnes précarisées bénéficiaient d'aides administratives, ainsi que de moyens matériels (moyennant une contrepartie de la personne) afin de vivre de façon décente dans leur logement ?	5
Et si l'on produisait et partageait à l'échelle d'un quartier, d'un village... ?	4	Et si des outils /démarches amorçaient les changements	4	Et si une monnaie locale voyait le jour à Chièvres ?	0

		de mode de vie, de respect de l'environnement... ?			
Et si les Chièvrois étaient plus responsables au niveau écologique afin de consommer moins d'énergie ?	2	Et si l'on développait les circuits locaux (Groupe d'achat solidaire de Chièvres) ?	1	Et si des outils / démarchent amorçaient une plus grande entraide entre les citoyens de la commune... ?	2
Et si les chièvrois devenaient des consommateurs saisonniers ?	2	Et si des outils/démarches amorçaient une consommation, des dépenses d'énergies, des fonctionnements personnels plus respectueux de la nature ?	3	Et si des outils/démarches amorçaient une sensibilisation et un développement de l'esprit critique des citoyens ?	1
Et si les personnes précarisées bénéficiaient d'un guide/folder des aides possibles au niveau fédéral / régional / communal / etc. et de contacts pour les aider à introduire leurs demandes ?	1	Et s'il était question de Ceinture alimentaire chièvroise - ou en collaboration avec d'autres (Ath par ex.) ?	1	Et si les chièvrois devenaient respectueux de leur environnement ?	2
Et si les Chièvrois devenaient davantage autonomes en matière d'énergie (communautés locales d'énergie durable) et en matière d'alimentation (producteurs locaux, circuits courts...) ?	0				

Propositions obtenues via le questionnaire :

- Et si les Chièvrois.es devenaient...
 - o de vrais et réels ruraux, responsables de leur habitat et de leur terrain ?
 - o solidaires ?
 - o des citoyens responsables au niveau de l'écologie ?
- Et si les personnes précarisées bénéficiaient...
 - o du surplus de la production de leurs voisins ?
 - o de soutien en matière d'aide administrative ?
- Et si des outils / démarchent amorçaient...
 - o la réconciliation des voisinages et la coexistence en matière de vivre ensemble au quotidien, jour et nuit, quelles que soient les activités de chacun ?
 - o l'entraide entre tous ?
 - o une solidarité au sein de la population ?

4. DIVERS

- Michel Demarez se réjouit du calendrier agricole édité pour cette année 2021 par la commune, avec l'aide de la FRW. Il regrette cependant que la CLDR n'ait pas été consultée pour ce projet,

alors que d'autres idées auraient pu émerger. Il demande également comment la sélection des 12 agriculteurs a été faite, et qu'y a-t-il de prévu pour les agriculteurs ne faisant pas partie de ce calendrier.

⇒ Didier Lebailly confirme avoir participé en tant qu'Échevin à la réunion de la Commission agricole durant laquelle les bases du projet ont été présentées, étant donné qu'il avait eu connaissance de la tenue de celle-ci. Il ajoute avoir effectivement constaté l'absence de représentants du Parti socialiste (Emeline, Rachel) et du Parti écologiste (Eglantine), l'absence de ces derniers s'expliquant sans doute par un oubli de convoquer les représentants politiques à cette séance. Les seuls membres présents étaient Michel Jean (MR) et Vinciane Dumont (MR et Présidente).

⇒ La FRW avait été invitée à une réunion de la commission agricole durant le mois de juin, afin d'y présenter une série de moyens de communication (charte, calendrier, vidéo...) visant à faire connaître le monde agricole aux citoyens et ainsi préserver la bonne entente entre eux. Les membres de la commission avaient marqué leur intérêt pour la réalisation d'un calendrier.

La FRW avait ensuite contacté les agriculteurs, sélectionnés sur base des produits qu'ils cultivent, de la diversification de leur activité, etc. Sur 13 exploitants contactés, 12 ont marqué leur accord pour participer au projet. Les agriculteurs n'ayant pas été contactés en 2020 le seront afin de les solliciter dans le cadre d'une édition 2022 d'un calendrier agricole.

La FRW reconnaît que le projet aurait pu être présenté lors d'une réunion de CLDR, et ne manquera pas de le faire dans le cadre de la prochaine édition.

- Julie-May Bricmont se demande si les personnes n'ayant pas participé aux réunions virtuelles dédiées au travail sur le diagnostic partagé ont pu faire part de leurs idées.

⇒ Un questionnaire en ligne a été proposé aux membres n'ayant pas pu prendre part aux réunions virtuelles. Ce questionnaire reprenait le même déroulement que celui des réunions et permettait ainsi de faire émerger d'autres idées selon le même principe de « rêver » Chièvres dans 10 ans.

Secrétariat

Fondation rurale de Wallonie

Président

Frédéric DE WEIRELD

CHIÈVRES - Opération de Développement rural
Compte rendu de la réunion de CLDR du 23 mars 2021
Réunion virtuelle via la plateforme en ligne de la FRW

Présent(e)s :

Mmes Julie-May BRICMONT, Lucette DENEYER, Sophie DESSOIGNIES, Laurence FERON, Emilie LETEUL, Anabelle MAHIEU et Inge PAELINCK

Ms Didier CARELS, Michel DEMAREZ, André DESCORNET, Frédéric DE WEIRELD, Mathieu FLAMME, Jean-Jacques LACH, Didier LEBAILLY et Yves MEURISSE

Quorum citoyen : 40,9 % (informatif car ne s'applique pas encore)

Invité(e)s :

M. Adrien Henne – Architecte – ARCEA

Mme Brigitte THIENPONT – Agent de développement – FRW

M. Florentin VINCKE - Agent de développement – FRW

Excusé(e)s :

Mmes Martine BASTIEN, Sylvie DELAUNOIT, Zoé DELHAYE et Brigitte PLUMES

Ms Kévin BLONTROCK, Romain DUQUESNE et Yves MERTENS

Absent(e)s :

Mme Rachel MAHY

Ms Pierre BROUILLARD, Fabien DE RO, Anthony DEMARBAIX, Philippe GENBAUFFE, Thierry GUISGAND, Michel JEAN et René LIBRE

1. ORDRE DU JOUR DE LA CLDR

- Approbation du compte-rendu du 27 janvier 2021 ;
- Présentation de l'avant-projet de la Place de l'Église à Ladeuze ;
- Rapport annuel 2020 de la CLDR – Présentation et approbation ;
- Approbation de la version adaptée du règlement d'ordre intérieur suite à la Circulaire 2020/01 relative aux PCDR ;
- Divers.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 JANVIER 2021

Le PV est approuvé moyennant deux ajouts :

- Frédéric De Weireld est ajouté aux personnes excusées ;
- L'intervention de Didier Lebailly au sujet du projet de calendrier agricole.

Le PV modifié sera renvoyé avec celui de la réunion du 23 mars 2021.

3. PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET DE LA PLACE DE L'ÉGLISE À LADEUZE

Adrien Henne, architecte au sein du bureau ARCEA, auteur du projet, débute par remettre le projet dans son contexte, en se référant à l'esquisse présentée en CLDR en 2019. La réflexion du réaménagement de cette place avait notamment porté sur les différentes fonctions qu'elle remplit suite à la présence de la crèche, de l'école, de l'église et du centre culturel, notamment. La volonté était de créer des espaces plus intimes afin de garantir une certaine quiétude et d'éloigner les piétons de la voirie.

Suite à la présentation de l'esquisse, de premiers changements avaient été opérés, afin de créer une continuité des matériaux (pavés drainants en béton) depuis l'arrêt de bus jusqu'à l'église et la crèche. Il s'agissait également de permettre l'accessibilité au sentier 48 pour les personnes à mobilité réduite.

L'avant-projet avait été présenté au collège, mais la demande d'installation d'une station de relevage formulée par Ipalle a nécessité la révision de cet avant-projet. La décision retenue par le collège a été :

- L'installation de la station de relevage (enterrée) à la gauche du dépose-minute et à la place d'arbres ;
- L'installation des éléments techniques (armoires électriques) dans une portion du jardin de la crèche, à proximité du rieu, afin de ne pas dénaturer visuellement la place.

Les TEC ont également été rencontrés afin de définir l'aménagement des arrêts de bus pour lesquels une bordure surélevée et des marquages spécifiques sont nécessaires. Le SPW a également été consulté afin de garantir la sécurisation de la voirie et il a été décidé d'élargir la zone 30 km/h depuis le carrefour entre la rue de la Liberté et la Grande Drève jusqu'au rieu.

L'accès aisé à l'église a été prévu pour les véhicules de services. Seuls ces véhicules seront autorisés à circuler sur cet espace. Des bollards amovibles empêcheront le passage en temps normal.

Concernant les matériaux, il est proposé de travailler avec des pavés bétons traditionnels et drainants. Les espaces de stationnement pourraient bénéficier d'un traitement végétal. Une petite drève sera délimitée en face de l'église par un alignement d'arbres. Une haie basse protégera l'espace piéton de la voirie et un espace pourra être réservé aux abords de la crèche pour y installer une aire de jeux.

Une fois l'avant-projet approuvé, les démarches de concertation avec les services d'impétrants seront enclenchées et la demande de permis pourra être réalisée.

3.1. Questions – réponses

- **Didier Lebailly : Quels sont les essences d'arbres et de haies qui seront utilisées ?**
⇒ Il est prévu de planter des essences indigènes et favorables à la présence d'insectes.
- **André Descornet : Pourquoi est-il prévu d'installer une station de relevage ?**
⇒ Dans le cadre de son plan d'assainissement, Ipalle avait prévu un égouttage gravitationnel mais a dû revoir son projet initial et a fait le choix d'installer cette station.
⇒ Frédéric De Weireld précise que seules des taques seront visibles au sol et que cette solution limite l'emprise visuelle de la station.
- **Didier Lebailly : Les câbles électriques traversant la place pourront-ils être enterrés ? Il s'agit d'une demande formulée par les citoyens lors des visites de terrain.**
⇒ La demande sera faite auprès des impétrants. Ceux-ci seront sollicités via la plateforme Powlco et seront invités à profiter des travaux de réaménagements de la place pour intervenir

sur le réseau. S'ils décident de ne pas le faire, ils ne pourront plus intervenir sur la place réaménagée dans les 5 ans suivant les travaux.

- **Emilie Leteul : Des pavés drainants sont prévus. Quelle sera leur couleur et comment seront évacuées les eaux de ruissellement ?**
 - ⇒ La couleur des pavés sera définie en concertation avec la commune en fonction des autres espaces publics. Concernant les eaux, les sols devront être testés et si l'infiltration ne suffit pas, il faudra réfléchir à une autre solution pour évacuer ces eaux.
 - ⇒ Frédéric De Weireld précise qu'il devrait s'agir de pavés béton gris traditionnels.
- **Sophie Dessoignies : Le sentier 48 sera-t-il également réhabilité afin d'uniformiser les aménagements ?**
 - ⇒ Frédéric De Weireld précise qu'aucun budget n'est prévu dans l'immédiat mais que le sentier bénéficiera d'une réhabilitation en surface.
- **André Descornet : Des gaines d'attentes seront-elles prévues en cas d'interventions futures ?**
 - ⇒ C'est envisagé afin d'éviter de devoir rouvrir le revêtement après les travaux.
- **Didier Lebailly : Où sera placé le monument présent actuellement près de l'arrêt de bus ?**
 - ⇒ Le monument dédié à l'ancien instituteur sera déplacé près de la chapelle afin d'y créer un espace de quiétude.
- **Didier Lebailly : Combien de bulles à verres sont prévues et où seront-elles placées ? Une réflexion sur les points d'apport volontaire est en cours au sein du collège et il pourrait être proposé d'installation quatre PAV aux abords de la place de l'Église. Ceux-ci pourraient toutefois sortir du périmètre du projet.**
 - ⇒ Il est prévu de replacer 2 bulles près de l'arrêt de bus, sauf avis contraire du collège.
 - ⇒ Brigitte Thienpont signale que cette réflexion sur les PAV doit aboutir avant que l'avant-projet ne soit définitif afin de pouvoir ensuite faire avancer le projet d'un point de vue administratif.
- **Emilie Leteul : Il est dommage de perdre une zone verte devant la crèche. Ne pourrait-on pas prévoir des pavés verdurisés à cet endroit ? De plus, les pavés entrecoupés de gazon prévus pour les places de stationnement ne risquent-ils pas de s'user rapidement ?**
 - ⇒ Les pavés verdurisés peuvent être envisagés devant la crèche. Concernant les places de stationnement, cela dépend de l'utilisation intensive ou non de ces places de parking. Actuellement, il y a peu de voitures, sauf lors des cérémonies religieuses.
- **Emilie Leteul : Ne faudrait-il pas prévoir des éléments physiques afin de sécuriser davantage la sortie de l'école ? Par exemple, l'installation de totems le long de la voirie permettrait de donner de la visibilité à la sortie de l'école, sans réduire le passage des véhicules.**
 - ⇒ Aucune intervention sur la voirie n'est prévue pour cause de budget limité. La voirie est toutefois rétrécie au profit de plus larges trottoirs. Des rétrécissements auraient quant à eux pu poser problèmes pour le passage du charroi agricole, notamment. Un marquage au sol annonçant la zone 30 est prévu en début et en fin de zone. Le passage pour piéton a été déplacé afin de le rendre davantage visible. Une réflexion peut toutefois se faire sur une signalisation adaptée et surtout efficace.
- **Anabelle Mahieu : La haie prévue longe-t-elle bien la voirie afin de délimiter un espace vert sécurisé dont pourrait profiter les enfants et les petits de la crèche ?**
 - ⇒ La haie longe la voirie depuis les places de stationnement jusqu'au dépose-minute. Une autre haie est également prévue le long de l'église. Un espace est envisagé pour l'installation d'une aire de jeux et une somme a été réservée dans le budget pour réaliser ce poste.
- **André Descornet : Une chape perméable est-elle prévue pour l'espace de stationnement afin d'éviter les dégradations et l'usure de ces places de parking ?**
 - ⇒ C'est en effet prévu et exigé par le QualiRoutes afin de garantir la pérennité de la structure.

Les membres remercient Adrien Henne pour ses explications. Le support de présentation sera fourni et annexé au PV.

4. RAPPORT ANNUEL 2020

Brigitte Thienpont partage la présentation Powerpoint du rapport annuel annexée à ce PV.

La CLDR s'est réunie quatre fois en 2020 : trois fois en présentiel et une fois en visioconférence. Certains points sont davantage détaillés par rapport à la présentation visuelle.

- Maison de village de Huissignies :

Didier Lebailly précise que la commune souhaite mettre en place un comité de gestion en vue de louer la salle principale pour diverses occasions. Les principales associations occupants les lieux ont été réunies afin de réfléchir à la manière de procéder. Il a été proposé que le calendrier des locations de la salle soit géré par les associations et que la commune prenne en charge les frais de gestion et perçoivent les recettes des locations. Par ailleurs, un appel aux habitants de Huissignies va prochainement être lancé afin de solliciter de l'aide dans la gestion des locations (état des lieux, remise des clés...). Si cela n'aboutit pas, la gestion devra être prise en charge par la commune, sur le même principe que pour la Maison de cité.

Il est à noter que des équipements sont encore à placer dans la cuisine. Igretec a également été sollicité afin de garantir une acoustique correcte des salles. Enfin, un monte-charge doit être installé, le marché public sera prochainement lancé.

- Projet et actions menées :

Frédéric De Weireld souligne les actions du PCDN menées malgré des conditions sanitaires difficiles.

Brigitte Thienpont précise que, suite au succès du calendrier des agriculteurs, une nouvelle édition devrait voir le jour en 2022.

Didier Lebailly complète la présentation du projet de cantine durable qui englobe également une réflexion sur l'éducation à la santé. Il s'agit de faire se rencontrer l'offre et la demande. Des subsides pourront également être sollicités via le Développement rural.

En matière de tourisme, Laurence Féron précise que les acteurs touristiques de l'entité ont été rencontrés afin d'améliorer la communication entre eux.

5. NOUVELLE VERSION DU ROI

Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle circulaire relative au Développement rural, un modèle-type de ROI a été établi et doit être mis en œuvre par les CLDR. Les modifications essentielles sont présentées :

- Un quorum de participation est désormais à respecter. Au moins 50 % des membres citoyens (hors quart communal) composant la CLDR devront être présents pour valider une décision. Si ce quorum n'est pas atteint, la réunion devra être reportée à 15 jours sans quorum.
- Les membres de la CLDR sont répartis en tant qu'effectifs et suppléants, mais il est bien fait mention que tous sont conviés à participer aux réunions. Dans les faits, c'est déjà ce qui était appliqué auparavant.
- Les démissions des membres citoyens (hors quart communal) devront être actées lors du rapport annuel de la CLDR.
 - o En cas de 3 absences (excusées ou non) consécutives d'un membre, un courrier lui sera adressé pour savoir s'il souhaite démissionner.
 - o Un membre sera démissionnaire d'office s'il est absent ou excusé sans motif valable à plus de 75 % des réunions sur deux années consécutives.
- Un registre des présences devra être tenu, ce qui était déjà le cas auparavant.
- Une réserve de candidature pourra être constituée. Tout citoyen souhaitant s'impliquer dans la CLDR peut poser sa candidature à tout moment : n'hésitez donc pas à en parler autour de vous !

5.1. Questions – réponses

- **Emilie Leteul : Peut-on déroger à ce ROI ?**
 - ⇒ Non, il s'agit d'un modèle-type à appliquer.
- **Plusieurs membres signalent que ce sont souvent les mêmes personnes qui assistent aux réunions. Ne pourrait-on pas informer les membres par courrier que leur présence est importante ?**
 - ⇒ La FRW va proposer un courrier au collège afin d'expliquer les modifications du ROI et souligner l'importance de la bonne participation de tous les membres.
- **André Descornet souligne qu'il s'agit d'une année exceptionnelle. Ne peut-on pas faire preuve de souplesse ? Laurence Féron ajoute que le fait de ne pas pouvoir se réunir et donc d'organiser ces réunions en visioconférence peut freiner la participation.**
 - ⇒ En effet, les réunions en visioconférence ne sont pas accessibles à tous. Mais cela n'empêche pas aux membres de s'excuser !
- **Yves Meurisse signale qu'il s'agit d'avancer avec les personnes présentes et que si des membres ne participent pas, d'autres citoyens pourraient être intéressés d'intégrer la CLDR.**
 - ⇒ Tout citoyen peut en effet faire la demande pour intégrer la CLDR, le maximum de membres étant fixé à 60, la CLDR de Chièvres peut encore s'agrandir ! Il suffit d'envoyer sa candidature au Collège qui relayera l'information à la FRW.

6. DIVERS

Avant de clôturer la réunion, Florentin Vincke présente la réflexion actuellement en cours sur le futur de la Wallonie picarde dans le cadre de la prospective territoriale « Wapi 2040 ». À la suite de plusieurs ateliers numériques organisés en visioconférence durant les mois de février et mars, les citoyens sont désormais invités à faire part de leurs idées via la plateforme participative www.participation.frw.be. Ils peuvent également s'y inscrire afin d'être informés des suites de la réflexion.

Brigitte Thienpont fait un rapide point sur l'élaboration du deuxième PCDR. Suite aux réunions de la CLDR de décembre et de janvier dernier, l'auteur de projet a travaillé sur les informations fournies et deux voire trois réunions seront programmées à la fin avril afin de poursuivre la réflexion.

Brigitte Thienpont et Florentin Vincke remercient les membres pour leur participation.

Le secrétariat

Fondation rurale de Wallonie

Le Président

Frédéric DE WEIRELD

CHIÈVRES - Opération de Développement rural
Compte rendu de la réunion de CLDR du 27 avril 2021
Réunion virtuelle via la plateforme en ligne de la FRW

Présent(e)s :

Mmes Julie-May BRICMONT, Sylvie DELAUNOIT, Lucette DENEYER, Sophie DESSOIGNIES, Emilie LETEUL, Brigitte PLUMES et Inge PAELINCK

Ms Kévin BLONTROCK, Didier CARELS, Fabien DE RO, Michel DEMAREZ, André DESCORNET, Mathieu FLAMME, Didier LEBAILLY et Yves MEURISSE

Quorum citoyen : 54,5 % (informatif car ne s'applique pas encore)

Invité(e)s :

Mme Camille MESTDAG – Auteure de projet - IDETA

Mme Brigitte THIENPONT – Agent de développement – FRW

M Florentin VINCKE - Agent de développement – FRW

Excusé(e)s :

Mmes Martine BASTIEN, Zoé DELHAYE, Laurence FERON et Anabelle MAHIEU

Ms Philippe GENBAUFFE, Frédéric DE WEIRELD

Absent(e)s :

Mme Rachel MAHY

Ms Pierre BROUILLARD, Anthony DEMARBAIX, Romain DUQUESNE, Thierry GUISGAND, Jean-Jacques LACH, Michel JEAN, René LIBRE et Yves MERTENS

1. ORDRE DU JOUR DE LA CLDR

- Approbation du compte-rendu du 23 mars 2021 ;
- Présentation des nouveautés suite à la circulaire 2020/01 relative au PCDR ;
- Travail sur la stratégie du PCDR – Première réunion ;
- Divers.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 MARS 2021

Le PV est approuvé.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUTÉS SUITE À LA CIRCULAIRE 2020/01 RELATIVE AU PCDR

Suite à l'arrivée de la nouvelle Ministre Céline Tellier en septembre 2019, une réflexion a été engagée sur le fonctionnement du développement rural. Cela a abouti à la rédaction d'une nouvelle circulaire, d'application depuis octobre 2020. Les principales nouveautés issues de cette nouvelle version ont été présentées au cours de la réunion (voir présentation Powerpoint) :

- De nouvelles dispositions relatives à la communication des Opérations de développement rural ont été édictées afin de garantir leur visibilité. Le site developpementruralchievres.info remplissait déjà cette fonction et quelques informations devront être ajoutées une fois que le nouveau PCDR de Chièvres sera actif.
- Comme annoncé lors de la réunion du 23 mars 2021, de nouvelles modalités ont été énoncées quant à la composition de la CLDR et au ROI la régissant.
- Les communes inscrites dans une ODR et ayant un PCDR actif pourront solliciter une subvention en vue de la mise en place d'un budget participatif. Cet aspect doit encore être finalisé et devrait être d'application dès 2022. Il faudra attendre que le nouveau PCDR de Chièvres soit approuvé par le Gouvernement wallon pour que cette possibilité soit activée.
- Les modalités liées aux demandes de conventions ont été modifiées, avec notamment la création d'un calendrier d'introduction de ces demandes et l'instauration de critères de sélection des projets.
- De nouvelles dispositions ont également été prises concernant les subventions. Certains taux ont été modifiés et des plafonds de subventionnement ont été établis pour différentes catégories de projets.

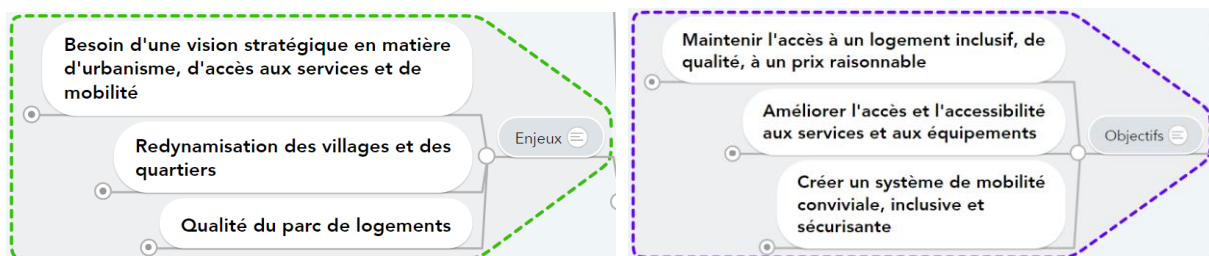
4. TRAVAIL SUR LA STRATÉGIE DU PCDR – PREMIÈRE RÉUNION

En amont de cette réunion, les membres étaient invités à prendre connaissance d'une carte mentale interactive répertoriant les données récoltées jusqu'à présent dans la cadre de l'élaboration du PCDR. Cette carte est accessible via ce lien : <https://www.mindmeister.com/fr/1831614089?t=ADbB0Cv6yt>.

Camille Mestdag retrace le chemin parcouru pour en arriver à cette carte mentale. L'objectif du travail sur la stratégie entrepris lors des réunions du 27 avril et du 6 mai 2021 est de se focaliser sur les enjeux et objectifs proposés afin de les valider auprès des membres de la CLDR. Cette première rencontre se focalise sur les enjeux et objectifs liés aux thèmes « Habiter », « Économie » et « Environnement ».

4.1. Habiter

Camille Mestdag passe en revue les enjeux et les objectifs listés et donne quelques compléments d'informations.



Concernant les objectifs, ceux-ci partagent plusieurs considérations telles que :

- L'accessibilité qui apparaît comme l'un des mots-clés des objectifs à poursuivre ;
- L'aspect social qui prend une place importante dans la réflexion menée ;

Il est également à noter que la notion de mobilité partagée doit être approfondie afin de proposer des projets et actions qui rencontrent les préoccupations propres à la commune.

Réactions des membres de la CLDR :

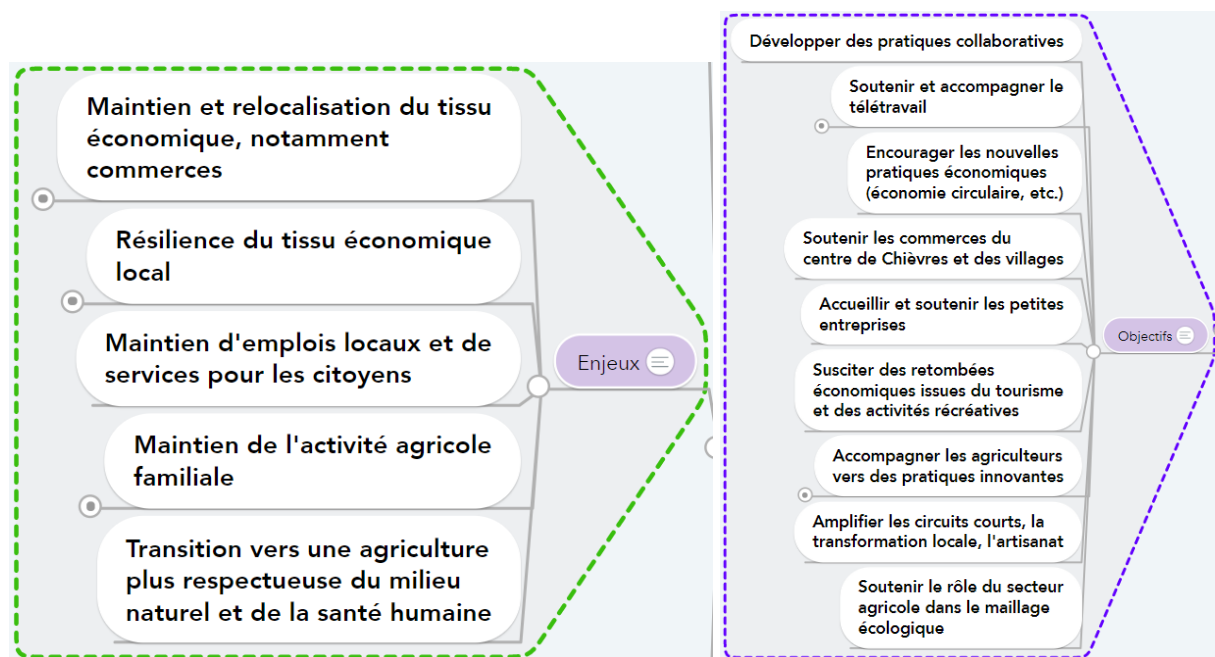
Les membres de la CLDR relèvent le fait que l'un des objectifs est de réduire la dépendance à la voiture, mais que la volonté de diminuer la collecte en porte-à-porte risque d'entraîner l'effet inverse. Ils pointent également les conséquences négatives que cela pourrait avoir sur les travailleurs des collectes et sur les personnes âgées ou en situation de handicap qui risquent de se retrouver davantage démunies face à cette situation. Quels seraient par ailleurs les effets sur l'actuelle taxe des immondices et quels seraient les coûts de l'utilisation des points d'apport volontaires (PAV) pour les citoyens ? Enfin, il s'agit de trouver des emplacements cohérents pour ces PAV, causant le moins de désagrément possible aux riverains alentours.

La volonté d'Ipalle est d'inciter au tri afin de diminuer la quantité de déchets résiduels produits. L'objectif de l'intercommunale est de diminuer progressivement le nombre de passages en porte-à-porte au profit des PAV, étant donné que la quantité de déchets résiduels est amenée à diminuer grâce au tri. La façon de procéder sur le sujet doit cependant être définie au niveau des instances à la fois de la commune et d'Ipalle.

Un membre de la CLDR regrette qu'il n'y ait pas la possibilité de se fournir en produits locaux au sein d'un même endroit. Le fait d'éviter les achats de produits emballés en grande surfaces en se fournissant chez plusieurs producteurs entraîne une augmentation des trajets.

4.2. Économie

Camille Mestdag reprend les enjeux et objectifs développés pour cette thématique.



Il est notamment question :

- d'assurer le maintien d'une agriculture de qualité ;
- de valoriser l'activité agricole et faire cohabiter les filières bio et traditionnelles ;
- de soutenir et d'accompagner le télétravail qui entraîne une manière de consommer différente au sein de l'entité.

Réactions des membres de la CLDR :

Il est question de l'offre en espaces de coworking dont un était prévu initialement dans le projet de la Maison de village de Huissignies. Ce projet a-t-il été abandonné ? De même, l'aménagement de cette Maison de village n'est pas encore terminé ? pourquoi ?

La commune a le droit de modifier l'occupation des locaux aménagés en Développement rural, dans les

limites prévues par le décret relatif au DR. L'espace a fait place à l'espace « jeunes » dans une partie de la Maison de village pour l'instant. Il reste en effet des aménagements à réaliser (cuisine, monte-charge, acoustique...).

L'un des membres évoque les ennuis rencontrés par les petits producteurs avec l'AFSCA, qui leur impose des contraintes parfois décourageantes.

La commune n'a pas de marge de manœuvre vis-à-vis de l'AFSCA. Le projet Food'Wapi vient en aide aux producteurs qui offrent des solutions de circuit-court et peut les orienter sur le sujet.

4.3. Environnement

Avant d'aborder les enjeux et objectifs de cette thématique, des précisions sont apportées sur la notion des 3 fondamentaux repris dans la carte mentale : il s'agit de la Cité médiévale, du canal Ath-Blaton et de la Ruralité.



Au niveau des enjeux, l'un des mots-clés est la résilience. La volonté transversale qui ressort des objectifs définis est de recréer du lien social, via l'aménagement d'espaces publics dédiés, notamment.

Réactions des membres de la CLDR :

Des liens peuvent être créés avec le nouveau Centre culturel « L'Envol » de Chièvres et Brugelette. Un groupe de travail « Nous demain » est en passe de se créer afin de définir des activités et projets à mettre en place sur les deux communes.

Avant de clôturer la réunion, les membres de la CLDR sont invités à confirmer s'ils se retrouvent dans les éléments présentés. Ils approuvent à l'unanimité.

5. DIVERS

Plusieurs réflexions sont partagées avant de clôturer la réunion.

- Comment est prévue la suite du processus ? Sera-t-il possible de définir des projets précis à mettre en place ou des problématiques spécifiques auxquels tenir compte ?
 - ⇒ Cela viendra dans la suite de l'élaboration. La méthode employée doit encore être définie.
- D'autres organismes de l'entité se réunissent en présentiel. À partir de quand la CLDR pourra-t-elle à nouveau se réunir physiquement, pourquoi pas en extérieur ? La visioconférence est un frein à la participation pour certains membres.
 - ⇒ Les prochaines semaines devraient permettre de prévoir une réunion en présentiel.

La FRW relaie les informations pratiques liées au projet « Nous, demain » mené par le Centre culturel « L'Envol ». Plusieurs membres signalent également que l'opération « Focus au village » est en cours à Ladeuze. L'objectif est de réunir minimum 100 photos de ses voisins pour le 1^{er} mai. Actuellement, le

compteur est à 64 photos.

La FRW renvoie également les participants vers la plateforme www.participation.frw.be, afin de participer à la démarche prospective menée actuellement dans le cadre de la réflexion « Wapi 2040 ». La consultation en ligne est prolongée jusqu'au 31 mai 2021.

La FRW remercie les membres pour leur participation.

Le secrétariat

Fondation rurale de Wallonie

Le Président

Frédéric DE WEIRELD

CHIÈVRES - Opération de Développement rural
Compte rendu de la réunion de CLDR du 06 mai 2021
Réunion virtuelle via la plateforme en ligne de la FRW

Présent(e)s :

Mmes Lucette DENEYER, Emilie LETEUL, Anabelle MAHIEU, Inge PAELINCK et Brigitte PLUMES.

Ms Fabien DE RO, Frédéric DE WEIRELD, Michel DEMAREZ, André DESCORNET, Didier LEBAILLY et Yves MEURISSE.

Quorum citoyen : 31,8 %

Invité(e)s :

Mme Camille MESTDAG – Auteure de projet - IDETA

M Florentin VINCKE - Agent de développement – FRW

Excusé(e)s :

Mmes Martine BASTIEN, Julie-May BRICMONT, Sophie DESSOIGNIES et Laurence FERON.

Ms Kévin BLONTROCK, Didier CARELS, Mathieu FLAMMES et Jean-Jacques LACH.

Mme Brigitte THIENPONT – Agent de développement – FRW

Absent(e)s :

Mme Sylvie DELAUNOIT, Zoé DELHAYE et Rachel MAHY

Ms Pierre BROUILLARD, Anthony DEMARBAIX, Romain DUQUESNE, Philippe GENBAUFFE, Thierry GUISGAND, Michel JEAN, René LIBRE et Yves MERTENS

1. ORDRE DU JOUR DE LA CLDR

- Travail sur la stratégie du PCDR – Deuxième réunion ;
- Divers.

2. TRAVAIL SUR LA STRATÉGIE DU PCDR – DEUXIÈME RÉUNION

En amont de cette réunion, les membres avaient été invités à prendre connaissance d'une carte mentale interactive répertoriant les données récoltées jusqu'à présent dans la cadre de l'élaboration du PCDR.

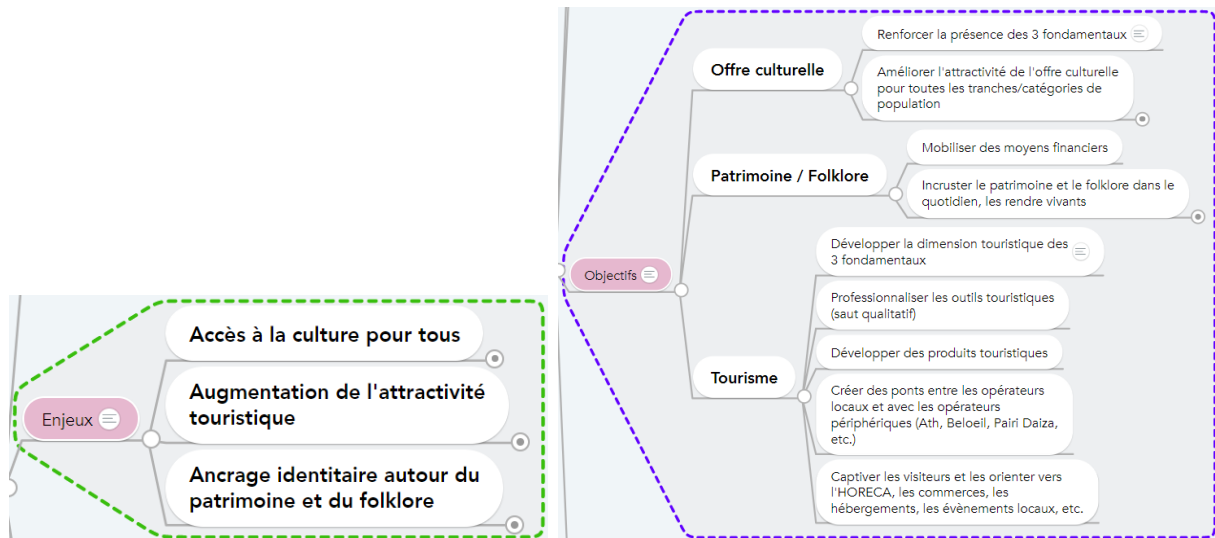
Cette carte est accessible via ce lien : <https://www.mindmeister.com/fr/1831614089?t=ADbB0Cv6yt>.

Camille Mestdag retrace le chemin parcouru pour en arriver à cette carte mentale. L'objectif du travail

sur la stratégie entrepris lors des réunions du 27 avril et du 6 mai 2021 est de se focaliser sur les enjeux et objectifs proposés afin de les valider auprès des membres de la CLDR. Cette seconde rencontre se concentre sur les enjeux et objectifs liés aux thèmes « Culture », « Social » et « Transition ».

2.1. Culture

Camille Mestdag passe en revue les enjeux et les objectifs listés et donne quelques compléments d'informations.



Un objectif transversal est notamment indiqué, celui d'identité visant à rassembler les citoyens de Chièvres.

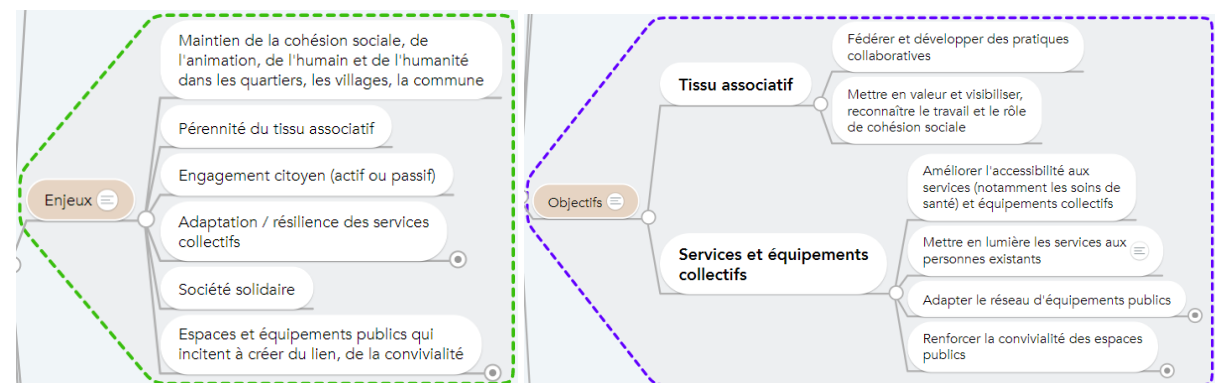
Réactions des membres de la CLDR :

Les thématiques des aviateurs et du moyen-âge sont confirmées comme jouant un rôle important dans le développement de Chièvres, mais les membres s'interrogent sur la façon de procéder pour les mettre en valeur. Par exemple, les activités liées aux médiévales ne peuvent se développer par manque d'espace disponible.

Ces deux thématiques étaient déjà relevées dans le premier PCDR de Chièvres, avec le développement du musée de l'aviation et l'appropriation du rond-point de la chasse d'une part, avec le jumelage avec Goluchow d'autre part. Il s'agira de définir les leviers à actionner à l'avenir concernant ces deux thématiques. Par ailleurs, le manque d'espace relatif aux activités des médiévales avait déjà été relevé lors de précédentes réunions.

2.2. Social

Camille Mestdag reprend les enjeux et objectifs développés pour cette thématique.



Les enjeux et objectifs de collaborations entre acteurs de l'entité et de liens à créer sont très présents dans cette thématique. L'entraide est aussi particulièrement mise en lumière, par la volonté

d'améliorer l'accessibilité aux services aux personnes. Enfin, les lieux de rencontre et de convivialité (salles et espaces publics, notamment) sont à développer pour garantir la création de lien social entre citoyens mais aussi entre associations.

Réactions des membres de la CLDR :

Le PCDR pourra profiter des actions et projets initiés au niveau de la commune et devra les soutenir. Il est notamment question :

- De l'utilisation du site de la commune par les commerçants pour informer la population sur leur offre de services ;
- D'une réponse en infrastructures adaptées aux initiatives telles que la création d'un Patro, ou la demande en espaces de rencontres intergénérationnels (ancien CPAS de Ladeuze) ;
- Du soutien aux événements entrepris sur la commune ;
- D'une approche transversale à définir en matière de projets naturels (vergers et haies à planter, projet de plantations à la Cité Sablière, etc.)

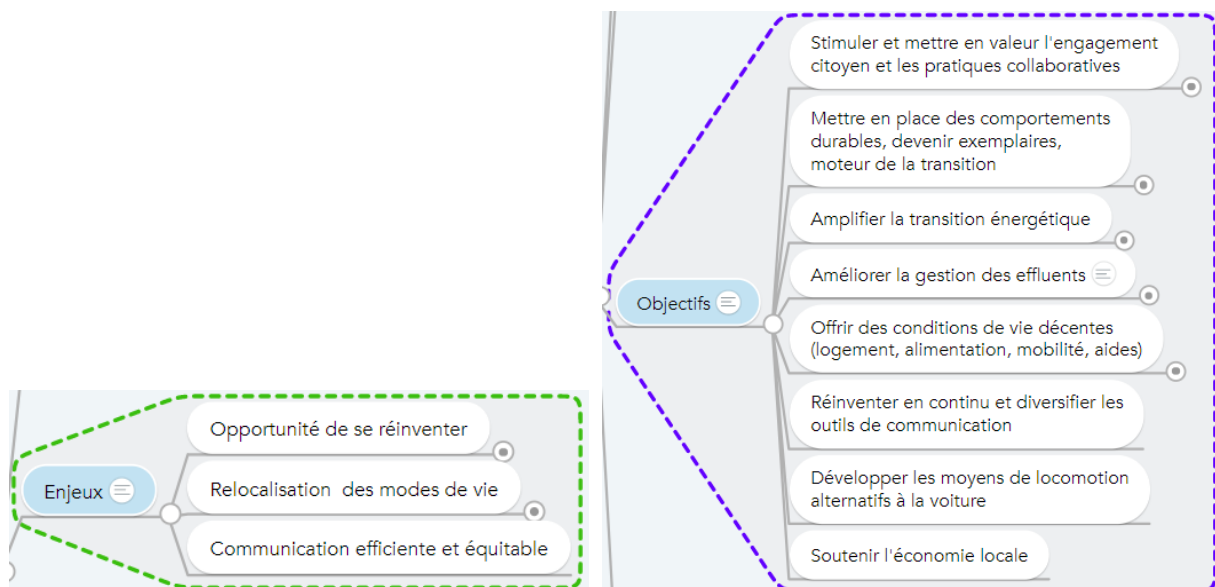
Le projet de centre de loisirs prenant place à la rue d'Ath, pour lequel une enquête publique vient d'être lancée, est source d'inquiétudes. La création de terrains de paddle est notamment envisagée dans ce projet. Ce type d'infrastructure a été développé à Ath et cause des nuisances pour les riverains.

Le projet a été présenté en CCATM et des réserves sont émises concernant ce projet. Le concept est intéressant en matière d'offre sportive pour l'entité, car il regroupe plusieurs disciplines, mais les nuisances éventuelles sont à prendre sérieusement en compte par la commune.

2.3. Transition

Cette thématique évoque notamment la nécessité de se réinventer et de relocaliser nos modes de vie. La notion de communication prend également une place importante sur ce sujet.

Au niveau des objectifs, plusieurs idées ont été relevées, sans pour autant se décliner en thèmes globaux. La question sociale est une nouvelle fois très prégnante, comme l'attestent plusieurs propositions d'objectifs.



Réactions des membres de la CLDR :

La possibilité de procéder à l'utilisation d'hydrogène pour conserver l'énergie électrique est débattue, le stockage par l'hydrogène offrant une alternative à l'utilisation de batteries. Le Moulin de la Hunelle, paraît être l'emplacement idéal pour accueillir ce genre d'équipements : il est situé à proximité de l'eau, est éloigné des habitations et est relié au réseau par une cabine moyenne tension.

Ces possibilités alternatives pourraient permettre de limiter les projets similaires à la Boucle du Hainaut, par exemple, et ceux en découlant. L'une des craintes liées à la Boucle du Hainaut est également de voir d'autres types d'aménagements prendre place dans le couloir qui serait réservé au plan de secteur à la ligne THT.

Il est également question de l'intérêt de tendre vers une décroissance en consommation énergétique. Des alternatives doivent cependant exister, comme c'est le cas dans d'autres domaines, et notamment celui de l'alimentation, avec la réflexion de cantine durable qui s'inscrit dans la logique du concept de ceinture alimentaire.

Cette réflexion découle sur l'agriculture, qui doit évoluer. Il est important d'inciter les citoyens à se tourner vers les producteurs locaux, mais les agriculteurs doivent également respecter les citoyens, en matière d'utilisation des pesticides, notamment.

Enfin, il est fait mention du Groupe d'achat solidaire de Chièvres, qui propose des produits locaux aux citoyens et permet de valoriser le travail des producteurs. Ce système souligne également un changement des mentalités, qui induit le fait que l'on cuisine en fonction des produits à disposition.

3. DIVERS

- Camille Mestdag évoque les avancées liées au Schéma de développement communal (SDC). Le bureau AGORA a été désigné pour le réaliser. Leur mission est principalement centrée sur l'aménagement du territoire avec une vision sur les 10 à 15 prochaines années. Des liens pourront être faits avec le PCDR. Les habitants de l'entité recevront prochainement un questionnaire dans leur boîte aux lettres. Ils seront amenés à y répondre et plusieurs réponses sont acceptées pour une même adresse de domicile.
- Un nouvel appel à projets « nature » est lancé par la Région wallonne : *BiodiverCité*. Cet appel regroupe les subventions *Semaine de l'arbre*, *Plan Maya*, PCDN... Concrètement, un subside de 10.000 € sera accordé aux communes wallonnes pour la réalisation d'actions ou de projets en faveur de la nature (plantations, protections, création de zones humides, sensibilisation, etc.). 2.000 € sont exclusivement réservés à la distribution d'arbres dans le cadre de la *Semaine de l'arbre*. Pour cette année, les fiches actions doivent être envoyées pour le 30 juin 2021 au plus tard. L'équipe PCDN en place sera consultée pour établir une liste des projets à réaliser. **Les membres de la CLDR qui le souhaitent seront invités à participer à la réflexion**, au cours d'une réunion qui devrait avoir lieu au début du mois de juin.
- La FRW renvoie également les participants vers la plateforme www.participation.frw.be, afin de participer à la démarche prospective menée actuellement dans le cadre de la réflexion « Wapi 2040 ». La consultation en ligne est prolongée jusqu'au 31 mai 2021.

La FRW remercie les membres pour leur participation.

Le secrétariat
Fondation rurale de Wallonie

Le Président
Frédéric DE WEIRELD

CHIÈVRES - Opération de Développement rural
Compte rendu de la réunion de CLDR du 16 juin 2021
Maison de Cité – Chièvres

Présent(e)s :

Mmes Lucette DENEYER, Sophie DESSOIGNIES et Brigitte PLUMES

Ms Kévin BLONTROCK, Didier CARELS, André DESCORNET, Mathieu FLAMME, Jean-Jacques LACH,
Didier LEBAILLY et Yves MEURISSE

Invité(e)s :

Mme Camille MESTDAG – Auteure de projet - IDETA

Mme Brigitte THIENPONT – Agent de développement – FRW

M Florentin VINCKE - Agent de développement – FRW

Excusé(e)s :

Mmes Julie-May BRICMONT, Sylvie DELAUNOIT, Zoé DELHAYE, Emilie LETEUL, Anabelle MAHIEU et
Inge PAELINCK

Ms Fabien DE RO, Frédéric DE WEIRELD, Michel DEMAREZ, Romain DUQUESNE et Yves MERTENS

Absent(e)s :

Mme Martine BASTIEN, Laurence FERON et Rachel MAHY

Ms Pierre BROUILLARD, Anthony DEMARBAIX, Philippe GENBAUFFE, Thierry GUISGAND, Michel JEAN
et René LIBRE

1. ORDRE DU JOUR DE LA CLDR

- Approbation des comptes-rendus du 27 avril et du 06 mai 2021 ;
- Débriefing des réunions virtuelles ;
- Travail sur les enjeux, objectifs et projets du PCDR – Première partie ;
- Divers.

2. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DU 27 AVRIL ET DU 06 MAI 2021

Les comptes-rendus sont approuvés.

3. DÉBRIEFING DES RÉUNIONS VIRTUELLES

La FRW rappelle brièvement le contexte de ces cinq réunions organisées en visioconférence et donne

quelques informations sur la participation lors de ces moments d'échange. Dans un second temps, les membres de la CLDR sont invités à faire part de leur ressenti sur cette expérience. Leurs remarques sont reprises ci-dessous :

- Le fait d'utiliser des outils interactifs en ligne incite davantage de personnes à s'exprimer.
- Le traitement des informations discutées au cours de la CLDR doit être facilité par l'utilisation de ces outils numériques.
- Organiser deux réunions dans un laps de temps relativement court (10-15 jours) n'est pas problématique et a permis au contraire de garder la matière en tête.
- Des personnes qui n'ont pas participé en visioconférence ne sont pas non plus présentes lors de cette réunion en présentiel. Peut-être ont-ils des craintes de ne plus savoir suivre les échanges comme ils n'ont pas participé aux réunions virtuelles ? Il serait intéressant de les recontacter directement et de leur faire un retour sur les discussions qui ont eu lieu depuis la dernière réunion en présentiel, en septembre 2020.
- Le fait de pouvoir prendre préalablement connaissance des documents qui seront présentés à la réunion est apprécié.
- Les outils utilisés ont permis de présenter la matière de façon claire.
- Les membres sont d'accord de poursuivre des réunions en visioconférence quand le sujet de la réunion s'y prête (contenu davantage informatif, restitution, qui demandent moins d'échanges). Organiser des réunions mixtes (à la fois en visioconférence et en présentiel) n'est pas souhaité car compliqué à mener dans de bonnes conditions d'écoute et d'échanges.

Camille Mestdag revient ensuite sur les avancées qui ont été opérées depuis l'installation de la CLDR en juillet 2020. Elle retrace rapidement le parcours qui nous mène à la réunion d'aujourd'hui consacrée aux enjeux et objectifs. Cette étape permettra ensuite de travailler concrètement sur les fiches-projets, dès le mois de septembre 2021.

4. TRAVAIL SUR LES ENJEUX, OBJECTIFS ET PROJETS DU PCDR – PREMIÈRE PARTIE

Les participants sont invités à prendre connaissance des enjeux, objectifs et futurs projets ressortis des discussions précédentes. Ces informations sont reprises sur des cartes mentales, accompagnées d'une carte géographique de Chièvres, disposées dans la salle.

Les membres de la CDLR peuvent discuter du contenu exposé, le remettre en question, le corriger, le préciser, etc. en notant directement sur les panneaux affichés. Les deux thèmes présentés sont « Économie » et « Social ».

Lors de la réunion du 29 juin prochain, quatre autres thèmes seront abordés.

5. DIVERS

Suite aux discussions survenues lors d'une réunion précédente au sujet des Points d'Apport Volontaire (PAV) développés par Ipalle, Camille Mestdag fournit quelques informations complémentaires sur le sujet :

- Ipalle part du principe que les personnes qui se déplacent pour acheter des produits peuvent se déplacer pour évacuer les déchets que ces achats génèrent.
- L'objectif n'est pas de basculer du jour au lendemain vers un système supprimant complètement la collecte en porte-à-porte, mais de concilier ce système avec celui des PAV.
- Seuls les dépôts de déchets résiduels (sacs communaux traditionnels recevant les déchets non recyclables) sont payants, à hauteur de 1€ par dépôt. Ces dépôts sont possibles via une carte rechargeable dans les parcs à conteneurs. Le principe consiste en ce que la quantité de déchets résiduels déposés en une fois au PAV soit équivalent à celle d'un sac communal.

Pour compléter cette information, la FRW signale que la commune n'installera finalement pas de PAV sur la place de l'Église à Ladeuze. D'autres emplacements sont en cours de réflexion pour accueillir ces systèmes.

Didier Lebailly et la FRW remercient les membres pour leur participation.

Le secrétariat
Fondation rurale de Wallonie

Le Président
Frédéric DE WEIRELD

CHIÈVRES - Opération de Développement rural
Compte rendu de la réunion de CLDR du 29 juin 2021
Maison de Cité – Chièvres

Présent(e)s :

Mmes Martine BASTIEN, Emilie LETEUL et Anabelle MAHIEU.

Ms Didier CARELS, Michel DEMAREZ, Jean-Jacques LACH, Didier LEBAILLY et Yves MEURISSE

Invité(e)s :

Mme Camille MESTDAG – Auteure de projet - IDETA

Mme Brigitte THIENPONT – Agent de développement – FRW

M Florentin VINCKE - Agent de développement – FRW

Excusé(e)s :

Mmes Julie-May BRICMONT, Sylvie DELAUNOIT, Zoé DELHAYE, Lucette DENEYER, Sophie DESSOIGNIES, Laurence FERON, Inge PAELINCK et Brigitte PLUMES.

Ms Kévin BLONTROCK, Anthony DEMARBAIX, André DESCORNET, Frédéric DE WEIRELD, et Mathieu FLAMME.

Absent(e)s :

Mme Rachel MAHY

Ms Pierre BROUILLARD, Fabien DE RO, Romain DUQUESNE, Philippe GENBAUFFE, Thierry GUISGAND, Michel JEAN, René LIBRE et Yves MERTENS.

Avant d'entamer l'ordre du jour, les participants qui n'étaient pas présents lors de la réunion du 16 juin, au cours de laquelle un débriefing des réunions virtuelles a été réalisé, sont invités à donner leur sentiment par rapport à cette expérience.

- La plateforme était qualitative et a permis de pouvoir avancer sur l'élaboration. À l'avenir, programmer des réunions ponctuelles en visioconférence pourrait être utile pour certains sujets, même si c'est nettement moins convivial.
- L'une des participantes n'avait pas pu prendre part aux réunions virtuelles. Elle a néanmoins suivi l'avancement au travers des comptes-rendus, même si la compréhension est plus compliquée lorsque l'on n'a pas participé à la réunion en visio.
- Le principe mis en place lors des réunions en visioconférence de travailler en sous-groupes a plu. Il est proposé d'améliorer l'affichage des commentaires sur la plateforme via un code couleur, par exemple, afin de mieux hiérarchiser les éléments. Le fait d'adapter le timing en organisant des réunions plus courtes était aussi un plus.

-

1. ORDRE DU JOUR DE LA CLDR

- Approbation du compte-rendu du 16 juin 2021 ;
- Travail sur les enjeux, objectifs et projets du PCDR – Deuxième partie ;
- Divers.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 JUIN 2021

Le compte-rendu du 16 juin sera soumis à l'approbation lors de la prochaine réunion de la CLDR.

3. TRAVAIL SUR LES ENJEUX, OBJECTIFS ET PROJETS DU PCDR – DEUXIÈME PARTIE

Les participants sont invités à prendre connaissance des enjeux, objectifs et futurs projets ressortis des discussions précédentes. Ces informations sont reprises sur des cartes mentales, parfois accompagnées d'une carte géographique de Chièvres, disposées dans la salle.

Les membres de la CLDR peuvent discuter du contenu exposé, le remettre en question, le corriger, le préciser, etc. en notant directement sur les panneaux affichés. Les quatre thèmes présentés sont « Habiter », « Culture », « Transition » et « Environnement ».

4. DIVERS

Afin de clôturer la réunion, Camille Mestdag brosse rapidement la suite du programme. Dès le mois de septembre, les membres de la CLDR seront invités à travailler sur les futurs projets. Une méthode d'aide à la décision sera mise en place. D'ici le mois de septembre, une restitution globale des enjeux et objectifs sur lesquels la CLDR a travaillé ces dernières semaines devrait également être proposée.

Didier Lebailly et la FRW remercient les membres pour leur participation.

Le secrétariat

Fondation rurale de Wallonie

Le Président

Frédéric DE WEIRELD

CHIÈVRES - Opération de Développement rural
Compte rendu de la réunion de CLDR du 19 octobre 2021
Maison de Cité – Chièvres

Présent(e)s :

Mmes Lucette DENEYER, Sophie DESSOIGNIES, Émilie LETEUL, Anabelle MAHIEU et Brigitte PLUMES
Ms Kévin BLONTROCK, Didier CARELS, Frédéric DE WEIRELD, Michel DEMAREZ, Mathieu FLAMME,
Jean-Jacques LACH, Didier LEBAILLY et Yves MEURISSE

Invité(e)s :

Mme Camille MESTDAG – Auteure de projet - IDETA
Mme Brigitte THIENPONT – Agent de développement – FRW
M Florentin VINCKE – Agent de développement – FRW

Excusé(e)s :

Mmes Martine BASTIEN, Julie-May BRICMONT, Sylvie DELAUNOIT, Laurence FERON et Inge PAELINCK
Ms Fabien DE RO, Anthony DEMARBAIX et André DESCORNET

Absent(e)s :

Mme Zoé DELHAYE et Rachel MAHY
Ms Pierre BROUILLARD, Romain DUQUESNE, Philippe GENBAUFFE, Thierry GUISGAND, Michel JEAN,
René LIBRE et Yves MERTENS

1. ORDRE DU JOUR DE LA CLDR

- Approbation des comptes-rendus des réunions du 16 et du 29 juin 2021 ;
- Présentation des objectifs et pistes de projets du PCDR ;
- BiodiverCité : informations ;
- Divers.

2. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DU 16 JUIN ET DU 29 JUIN 2021

Les comptes-rendus des 16 et 29 juin sont approuvés sans remarque.

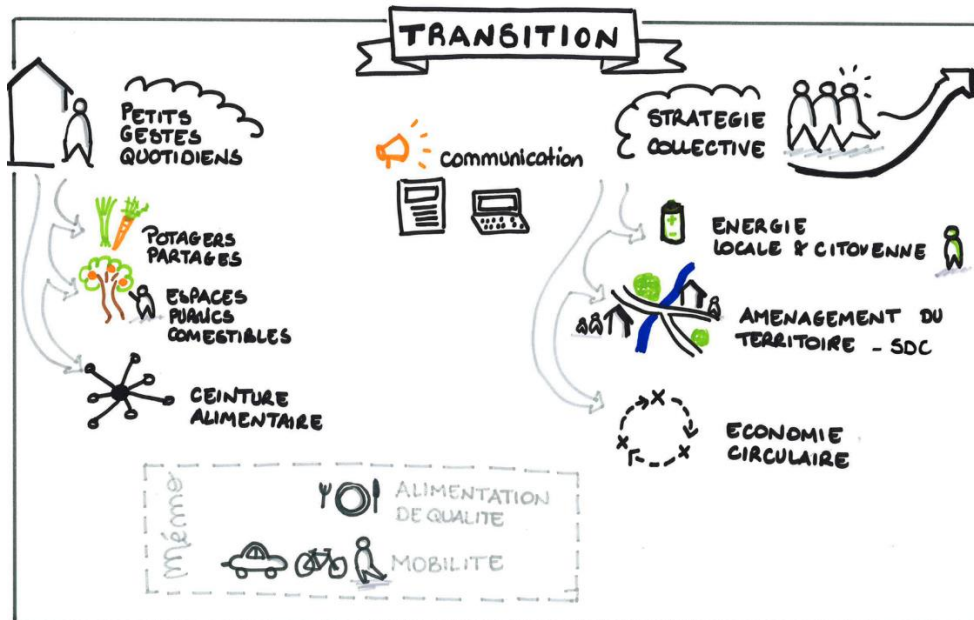
3. PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET PISTES DE PROJETS DU PCDR

Camille Mestdag présente les lignes directrices de la stratégie du PCDR. Ces grandes lignes ont été, en partie, présentées aux membres du collège communal. Une première réunion a permis de faire le point

sur les pistes de projets et les objectifs, une seconde réunion est programmée la semaine suivante pour aborder la stratégie en tant que telle.

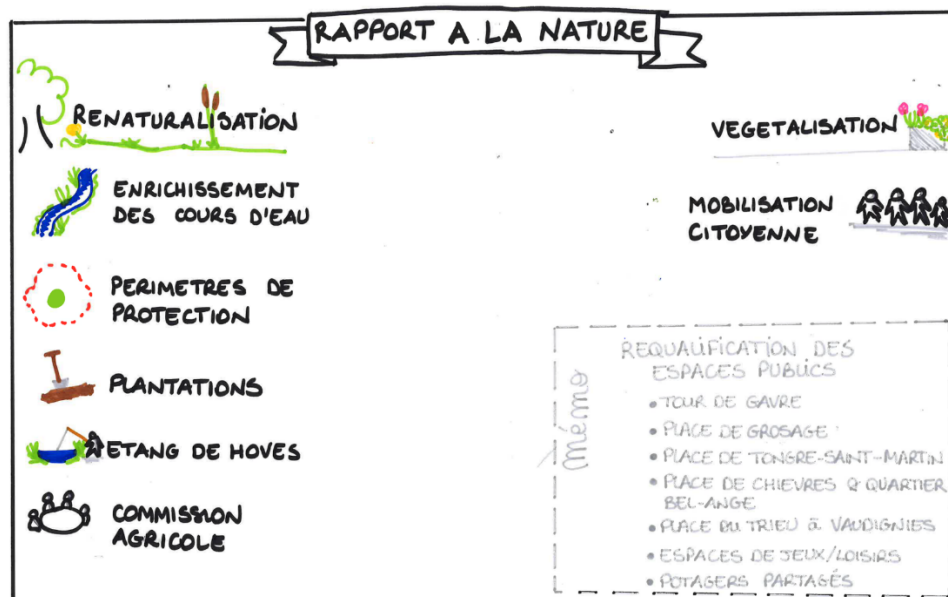
Cette stratégie se décline au travers de quatre grands sujets qui sont : la transition, le rapport à la nature, l'économie locale et les cœurs de village. La présentation proposée durant la réunion se trouve en annexe, quelques points d'attention sont repris ci-après.

3.1. Transition



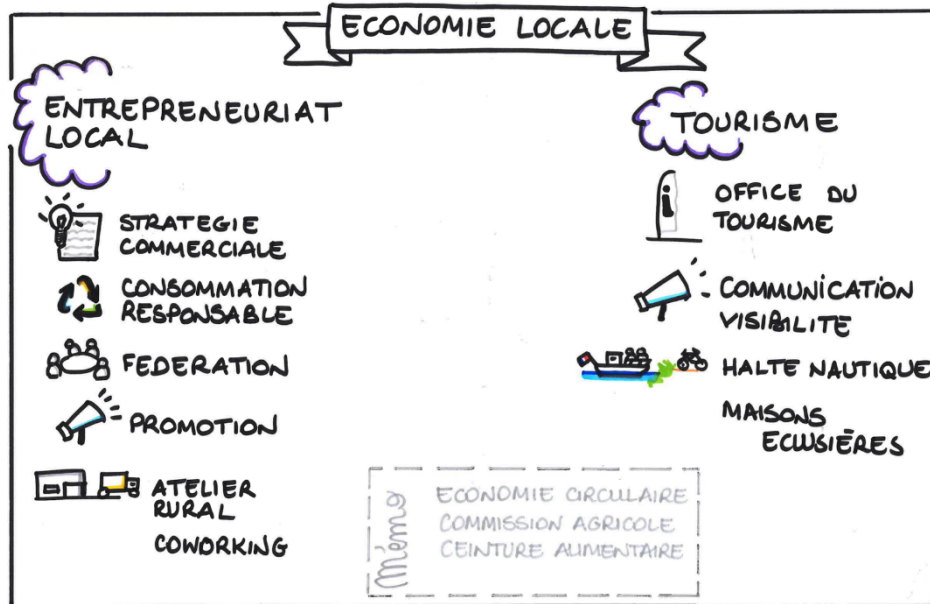
- Un aparté est fait sur le développement de l'hydrogène. Celui-ci reste au stade pilote et expérimental pour l'instant. Le département d'IDETA consacré à l'énergie a fourni des pistes d'explications sur le sujet des réserves en énergie. Le site <https://app.electricitymap.org/map> permet de se rendre compte, quasiment en temps réel, de la production et des échanges d'énergies effectués dans le monde.
- En matière d'économie circulaire, il est nécessaire de garder à l'esprit que des outils existent et qu'il faut les utiliser et les solliciter un maximum. Tout ne doit pas être inventé, il faut parfois savoir ce qui existe.

3.2. Rapport à la nature



- Des liens avec le groupe PCDN / BiodiverCité sont à consolider.
 - ⇒ Les membres du groupe pourraient d'ailleurs être invités à prendre connaissance des volets du PCDR en lien avec la nature, dans la suite du processus d'élaboration.
- En matière d'éco-pâturage, la commune dispose de parcelles trop petites pour permettre un recours efficace à type d'entretien.

3.3. Économie locale



- Concernant la mise en valeur des maisons éclusières, celles-ci restent propriété du SPW actuellement. Certaines sont d'ailleurs toujours habitées. Une collaboration avec le SPW pourrait être envisagée sur le long terme dans le cadre du développement des activités autour du canal, par exemple.
 - ⇒ Sur ce sujet, la commune participe au projet « Vallée de la Dendre » qui consiste en des échanges avec la Flandre pour mener des actions en lien avec la Dendre et pour Chièvres, le canal. Cette notion devra également se retrouver dans le PCDR.
- Une association des commerçants est en train de voir le jour au niveau de Chièvres.
- Le développement de la vente des produits locaux n'est pas facile à mettre en place : les producteurs ont suffisamment de demandes à leur niveau et ne rencontrent pas la nécessité de développer d'autres types de vente, telle que leur présence sur des marchés, par exemple.

3.4. Cœurs de village



- La mise à disposition de vélos partagés est assez compliquée à l'échelle locale, mais des possibilités supra communales peuvent être exploitées par le biais de l'Office du tourisme.
- Concernant le quartier Bel-Ange, les propriétaires de certains bâtiments situés sur la place de Chièvres sont nouveaux, notamment celui de la Poste. Lors de l'étude de la fiche-projet, il sera utile de les contacter.
- Une procédure de reconnaissance du hall sportif de Vaudignies en « centre sportif intégré » est en cours: il s'agira de redéfinir les contours de l'utilisation de cet outil dans le cadre du PCDR. La dénomination de « Maison de village » pour ce hall sportif n'est donc pas adaptée.
- Une solution devra être trouvée pour la gestion des salles communales de l'entité (Chièvres, Huissignies, Tongre-Notre-Dame...)

Les prochaines étapes de l'élaboration du PCDR seront de compléter les pistes de projets et de les affiner (définir les publics, les partenaires potentiels, les intentions, les possibilités de financement, etc.). **Si quelque chose d'autre vous vient à l'esprit sur le sujet, n'hésitez pas à en prendre note en vue de la réunion de CLDR suivante, ou de solliciter la Fondation rurale de Wallonie !**

4. BIODIVERCITÉ : INFORMATIONS

Dans le cadre du nouvel appel à projets BiodiverCité, remplaçant les politiques du PCDN, du Plan Maya et de la Semaine de l'arbre, notamment, les membres de la CLDR et ceux du groupe PCDN de Chièvres seront amenés à collaborer davantage. Les membres du groupe PCDN resteront les fers de lance des projets nature sur l'entité et les membres de la CLDR qui le souhaitent pourront prêter main-forte dans le cadre des différents projets mis en œuvre.

4.1. PCDN

Trois projets issus du PCDN sont encore en cours actuellement, il s'agit :

- De créer une carte de vulgarisation de l'étude du réseau écologique de Chièvres.
- D'éditer une nouvelle version du bulletin « Nature à Chièvres » : des textes et illustrations ont déjà été fournies, **les membres du PCDN et de la CLDR peuvent encore proposer d'autres idées de contenu !**
- De la mise en place de gîtes et couverts pour la faune dans le clocher de l'église de Grosage. Ce projet est mené en collaboration avec Francis Lemaire de l'ANPEM.

4.2. BiodiverCité

Plusieurs projets avaient été proposés dans le cadre de l'appel BiodiverCité 2021. Une réunion sera organisée fin janvier pour mettre en œuvre ces différents projets. Pour rappel, ceux-ci sont repris ci-dessous :

- Participation à la semaine de l'arbre 2022 et tenue d'animations de sensibilisation autour des nichoirs, notamment ;
- Réalisation du bulletin « Nature à Chièvres » ;
- Sensibilisation sur la gestion différenciée des espaces verts ;
- Création d'un jardin de plante tinctoriales ;
- Réaménagement du jardin de l'église de Grosage ;
- Organisation d'une conférence sur les méthodes de luttés alternatives ;
- Impression d'une balade Road-Book sur le thème de l'eau ;
- Création d'une mare à Tongre-Notre-Dame ;
- Création d'une mare à la rue de Quièremont ;

5. DIVERS

Concernant le calendrier agricole 2022, celui-ci est en cours de réalisation. Il se calque sur la même mouture que l'édition 2021. Il s'agira vraisemblablement de la dernière version, la CLDR pourrait ensuite être amenée à proposer d'autres projets mettant en avant l'entente entre riverains et agriculteurs.

La prochaine réunion de la CLDR devrait avoir lieu en janvier et être divisées en deux moments d'échanges.

La FRW remercie les membres pour leur participation.

Le secrétariat

Fondation rurale de Wallonie

Le Président

Frédéric DE WEIRELD